

Vol à main armée à la Caisse Pop de St-Fabien de Panet A-3

LE PEUPLE

A

COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER A 78e année Série D Vol. 6 No. 31

Mercredi 9 août 1978

35 cents

A l'intérieur

Avis divers.....	A-21
Cartes d'affaires.....	D-10
Cinéma.....	D-17-19
Commentaire.....	A-4
Croc l'oeil.....	A-14
Funambule.....	B-4
Horoscope.....	B-6
Mots croisés.....	D-5
Mot mystère.....	B-2
Petites annonces.....	A-21-22-23
Sports.....	D-11
Télévision.....	B-10
Voyages.....	B-12

La rencontre
sportive
de l'été au niveau
du regroupement
intermunicipal

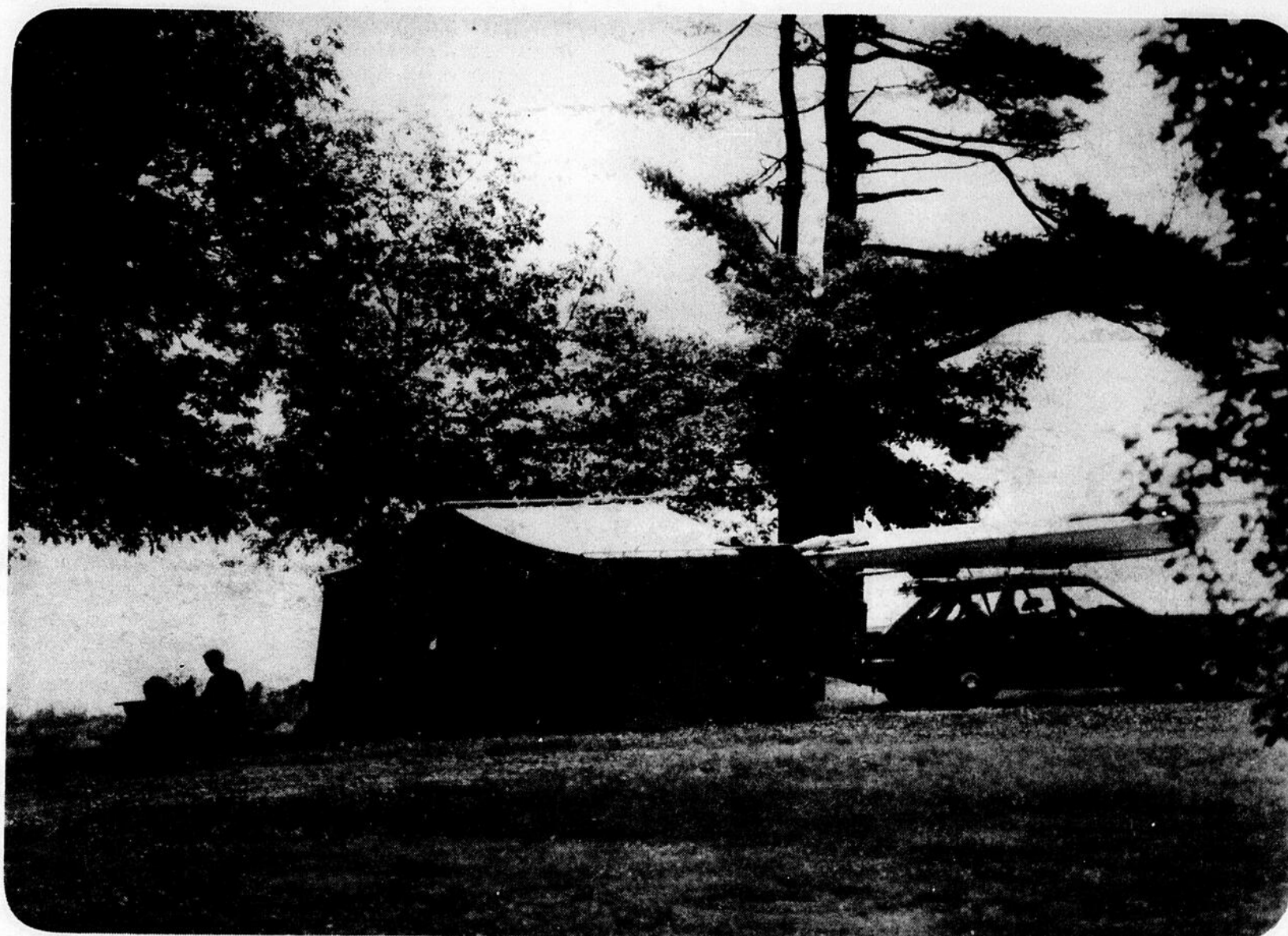
D-14

La question
de la porcherie
et le R.C.M.

A-10

On passe
à la conciliation
chez Montel

A-3



UN ETE PROPICE AU CAMPING ET A LA VOILE.— Le camping sauvage et la voile, deux sports pour ne pas dire deux modes de vie qui prennent un nouvel essor dans la région. Peut-être parce que le coût des motels et de la gasoline ne cesse de monter en flèche; mais, chose certaine, on ne s'en porte pas plus mal dans cette réflexible tranquillité. Admettons que c'est un des plus beaux étés, depuis bien des années, et qu'il a l'air de vouloir se prolonger. Grand bien vous fasse donc, gens de plein air!

Aliments Maxi

Le CRIM veut rencontrer le ministre Tremblay

Plus de 25,000 personnes ont visité
l'Exposition de St-Pascal A-12

Aliments Maxi

Le CRIM veut rencontrer le ministre Tremblay

(G.G.) Le dossier des Aliments Maxi n'est pas fermé, loin de là. En effet, le 28 juillet dernier, les membres du Comité de relance industrielle Maxi (CRIM) se sont rendus rencontrer les 4 principaux dirigeants de la S.D.I. à Québec. Une seconde rencontre avait lieu le 2 août dernier et depuis lors, le Comité s'est réuni à quelques reprises pour faire le point sur cette affaire.

Une visite à Québec

Dans un communiqué de presse qu'il a fait parvenir à nos bureaux, le CRIM souligne que lors de la première rencontre avec la S.D.I., "on a refait l'historique des difficultés rencontrées par les Aliments Maxi". Aux dires du président du Comité, M. Gaétan Lévesque, le Crim a quand même reçu des informations très précises ayant

trait aux difficultés qu'ont rencontrées les premiers administrateurs de la compagnie et les exigences gouvernementales qui n'auraient pas été respectées et qui ont entraîné des modifications dans la construction de l'usine sise sur la route 132 à La Pocatière. Rappelons qu'à l'origine, cette usine devait coûter \$800,000. et que maintenant elle est évaluée à \$1,800,000.

Les membres du Comité se disent aussi déçus des semblants de solution avancées par la Société de développement industriel. Selon M. Louis-Marie Dionne, le secrétaire du Comité, la S.D.I. ne se serait pas encore trop avancée. Toujours d'après M. Dionne, la Société aurait en tête un projet qui pourrait permettre l'ouverture de l'usine, mais ce projet ne satisfait pas entièrement les membres du CRIM.

On veut rencontrer le ministre

"Face au piétinage et au patinage de la S.D.I.", disent les membres du Comité, nous avons décidé d'agir à un niveau supérieur en allant rencontrer directement le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay. Rejoint au téléphone en fin de semaine dernière, le député provincial de Kamouraska, M. Léonard Lévesque, nous a

dit qu'une telle rencontre ne pourrait avoir lieu avant le 15 août prochain, puisque le ministre est en vacances à l'extérieur de la province. M. Lévesque nous a aussi affirmé qu'il ferait tout en son possible pour que le Premier Ministre lui-même assiste à cette rencontre.

Quant à savoir ce que l'on prévoit de discuter avec le ministre, les membres du Comité de relance nous ont dit qu'ils espéraient amener le ministre à "verser une certaine somme pour que l'usine ouvre enfin ses portes". De plus, on veut que les actionnaires et la population de La Pocatière soient reconnus dans cette affaire; c'est-à-dire que l'on tienne compte des investissements qui ont été faits par la population.

D'ailleurs, le président du Comité, M. Gaétan Lévesque, nous a dit qu'il comptait beaucoup sur cette rencontre. "Puisqu'il ne cesse de répéter qu'il est un bon gouvernement" disent les membres du CRIM, le gouvernement actuel aura là une occasion unique de le prouver. Il semble même que ce n'est qu'après cette rencontre que l'on pourra dévoiler des décisions importantes concernant cette affaire.



Une vue intérieure de l'usine des Aliments Maxi à La Pocatière. On peut constater que cette usine est munie d'équipement très moderne qui n'attendent que la décision du gouvernement pour se mettre à fonctionner. D'ailleurs, la population de La Pocatière n'a pas encore eu l'opportunité de visiter ces installations.

[G.G. Peuple-Courrier]

Peaux de chevreuils de l'Île d'Anticosti bientôt traitées à St-Roch des Aulnaies?

Il se pourrait que les peaux des nombreux chevreuils qui sont abattus, chaque année, sur l'Île d'Anticosti, soient désormais transportées à St-Roch des Aulnaies pour y être traitées. C'est ce que nous avons appris, la semaine dernière, au cours d'une rencontre avec M. Denis Bouchard, un des propriétaires de la tannerie Bouchard et Frères, de St-Roch.

Déjà, semble-t-il, le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce s'intéresse de près au dossier. Au moment d'aller sous presse, lundi, nous n'avions pas pu rejoindre M. Martin Caron, le délégué régional du MIC. Cependant, nous avons su qu'il rencontrait, dans la journée même, les responsables de la tannerie et qu'il devait discuter de la question avec eux.

La population de chevreuils, à l'Île d'Anticosti, est estimée à 30,000 individus, au minimum. Certains prétendent même que le troupeau pourrait atteindre jusqu'à 50,000 têtes. Annuellement, les chasseurs qui se rendent dans ce paradis abattent 3,000 bêtes environ.

D'après ce que nous rapportait Denis Bouchard, la semaine dernière, 1,000 peaux auraient été abandonnées sur place, l'an passé. De plus, de celles qui ont été sorties de l'Île, uniquement 5% auraient été

traitées de façon à être conservées.

Si jamais le projet de transformation se concrétisait, pour St-Roch, la cueillette des peaux serait effectuée par des fonctionnaires gouvernementaux. L'opération pourrait être facilitée par l'établissement de contrôles relativement simples auxquels seraient associés les guides qui conduisent les chasseurs.

Par la suite, une certaine partie du cuir serait vraisemblablement retournée à Anticosti où on s'en servirait pour la fabrication d'objets d'artisanat. C'est du moins le désir qu'aurait manifesté le gouverneur de l'Île, M. Pierre Levac, au cours de conversations qu'il a eues avec M. Bouchard.

Selon ce dernier, le cuir de chevreuil est très souple et il constitue un excellent isolant; on peut s'en servir, entre autres usages, pour la fabrication de gants. En moyenne, on retrouve 10 pieds carrés de matériel dans chaque peau.

Même si aucune entente officielle n'a encore été entérinée, il est probable que, dès septembre, soit avant l'ouverture de la chasse les propriétaires de la tannerie Bouchard sauront à quoi s'en tenir à propos de ce projet de transformation assez peu banal.

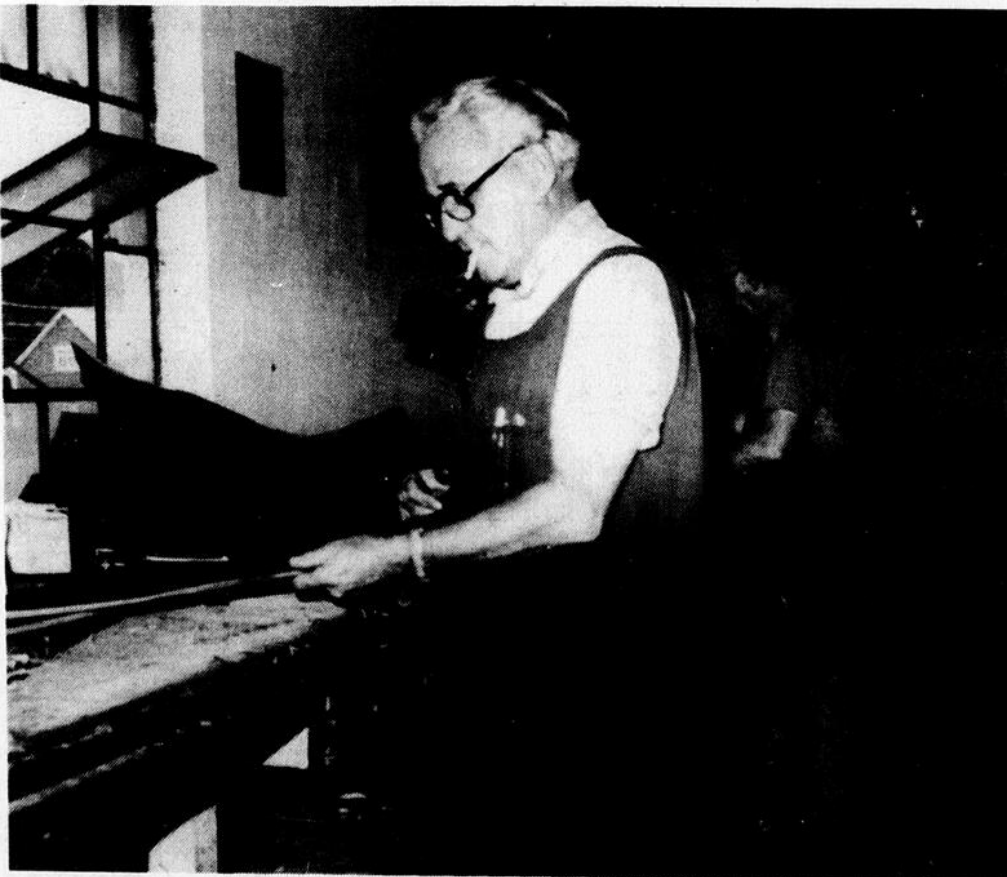
Le CRIM convoque la population

Le Comité de Relance industrielle Maxi par la voie de son président, M. Gaétan Lévesque, invite toute la population de La Pocatière, intéressée au problème des Aliments Maxi à une réunion très spéciale d'information. Cette dernière aura lieu, le jeudi 10 août prochain au Centre culturel de La Pocatière, à compter de 20 heures.

C'est vendredi dernier, au cours d'une réunion à mi-clos, que le CRIM a décidé de convoquer la population dans le but d'expliquer les démarches qui ont été entreprises par le Comité même si, après la

rencontre de celui-ci avec les dirigeants de la SDI, le 28 juillet, on s'était entendu pour garder le silence. De plus, quelques solutions qui pourraient permettre l'ouverture de l'usine seront également présentées à la population, lors de la réunion de jeudi prochain.

Selon le président du CRIM, le dossier Maxi a fait un grand pas en avant mais il lui en resterait un autre, très important, à franchir. Grâce à cette réunion spéciale, le CRIM espère que la population appuiera ses démarches.



Un coin des ateliers situés au second plancher de la tannerie Bouchard à St-Roch des Aulnaies; on y transforme environ 15% du cuir que tanne l'entreprise.

Vol à main armée à la Caisse Populaire de St-Fabien

(C.M.) La Caisse populaire de St-Fabien de Panet a été le théâtre d'un vol à main armée qui a procuré quelque \$42,000. à ses auteurs, lundi dernier.

Deux jeunes hommes âgés entre 20 et 30 ans, revolver au poing, se sont introduits dans le local de la caisse vers 15 heures pour sommer le gérant, M. Jean-Guy Rancourt, le leur remettre tout le contenu des comptoirs-caisses. Tandis que l'un des comparses aurait tenu en joue le gérant, l'autre aurait forcé les deux employés et quatre clients présents à descendre dans une chambre forte au sous-sol de l'établissement où ils auraient été enfermés.

Les intrus, sitôt en possession du butin et le gérant enfermé lui aussi, seraient

repartis à pied pour disparaître dans le décor. Personne ne fut blessé ou incommodé de quelque façon que ce soit, lors de cet événement qui devient coutumier dans le secteur sud du comté de Montmagny après un semblable méfait à la Caisse populaire de St-Paul, il y a une quinzaine de jours.

La Sûreté du Québec, poste de St-Camille, alertée quelques minutes après le délit, se rendait aussitôt sur place et communiquait avec les autres postes des alentours pour qu'on procède dès lors à l'opération 100 qui consistait à bloquer toutes les routes reliant St-Fabien.

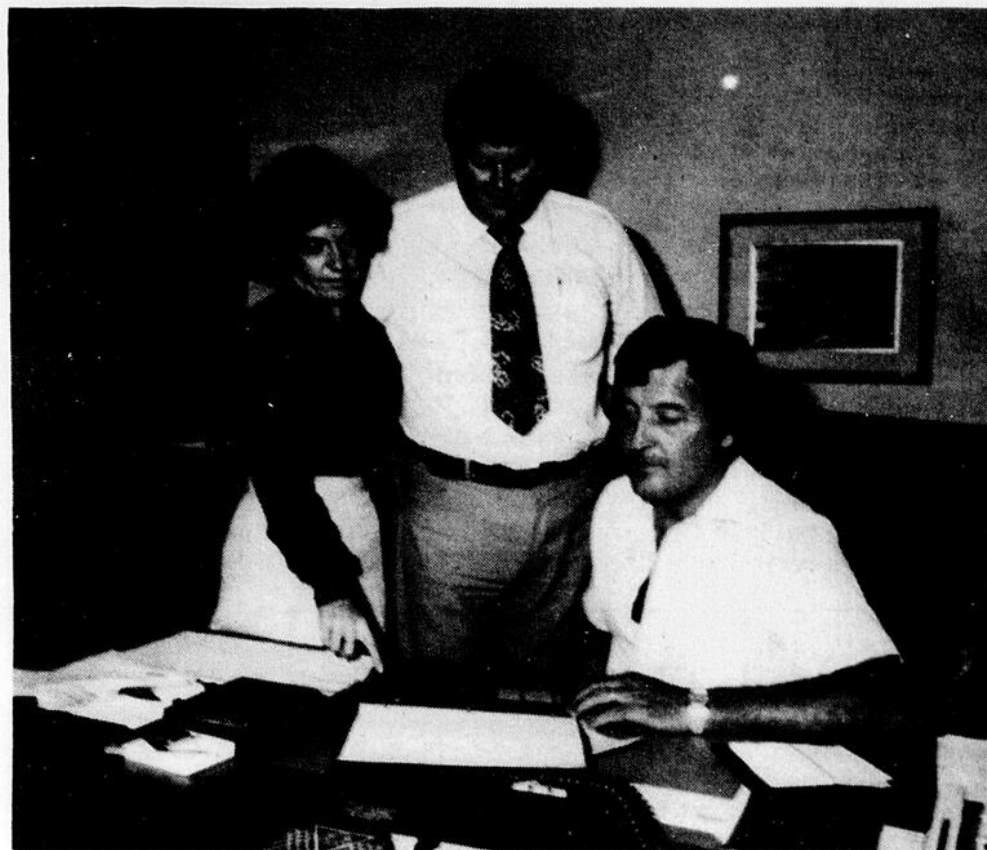
Lundi soir au moment d'aller sous presse, on avait retrouvé à St-Camille un véhicule qui devrait être celui des voleurs; mais des

gens en question, aucune trace encore.

Montmagny

La Sûreté municipale de Montmagny, pour sa part, recevait dimanche dernier une plainte de vol qui aurait été perpétré le dimanche précédent dans un chalet propriété de M. Léo Fournier, sur la rue Migneault

à Montmagny. Le ou les malfaiteurs auraient ravi deux chaises antiques, après avoir arraché un chassis de fenêtre pour s'introduire dans le chalet. C'est un cas de plus qui venait s'ajouter à l'enquête que mène présentement la Sûreté municipale en rapport avec plusieurs vols dans les chalets.



Assis à son bureau M. Martin Poitras, président de Amisco, examine ici l'un des modèles de sa nouvelle production en compagnie de son épouse Louise, qui agit comme recherchiste pour la compagnie, et le directeur général de l'entreprise, M. Jos Boucher. [C.M. Peuple-Courrier]



Cet ensemble de salle à manger à piétement émaillé, avec dessus de table blanc éclatant, chaises brun chocolat à haut dossier et housses amovibles en toile matelassée à bandes horizontales, fut primé au dernier Salon du Meuble de Montréal qui s'est tenu du 18 au 23 juin. Fabriqué par Les Industries Amisco Ltée, de Ville de L'Islet, c'est une conception signée Louise Poitras. Les meubles résidentiels tubulaires manufacturés par Amisco seront en montre au Salon du Meuble de Higt Point en Caroline du Nord, du 19 au 27 octobre prochains. C'est une nouvelle percée pour Amisco qui vise le marché américain.

Ameublement Scolaire devient Les Industries Amisco

(C.M.) La firme Ameublement Scolaire Ltée, de Ville de L'Islet, troquait en juin dernier son nom pour celui de Les Industries Amisco Ltée.

Rencontré vendredi dernier à son bureau, le président de la compagnie, M. Martin Poitras expliquait que le but de ce changement de la raison sociale de son entreprise est d'éliminer toute confusion que pouvait créer le nom Ameublement Scolaire en identifiant trop spécifiquement un produit qui est largement différent du mobilier résidentiel.

En effet Les Industries Amisco Ltée, tout en restant le plus important manufacturier de mobilier scolaire au Québec, vient d'ajouter une nouvelle ligne à sa production avec la fabrication de meubles résidentiels tubulaires. Ceci en vue d'atteindre de nouveaux marchés au Canada et aux Etats-Unis.

Depuis peu, les quelque 60 marchands qui font affaires avec Amisco offrent donc à leur

clientèle un lit superposé avec commode pour chambre d'enfants, un ensemble de salon, un ensemble de salle à diner et des ensembles de dinette, le tout réalisé à partir de tubes d'acier laqué et de toile dans le nouveau style "Mode de Vie". A vrai dire ce sont des meubles légers, démontables et faciles à déplacer.

Réaménagement de l'usine

L'ajout de cette nouvelle ligne de produits nécessite un réaménagement de l'intérieur de l'usine de même que l'achat de machinerie nouvelle. Tout devrait être en place d'ici Noël, moyennant un investissement de l'ordre de \$200,000. y compris une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale prévue pour un montant de \$55,150. La concrétisation de ce programme amènera la création d'une douzaine de nouveaux emplois qui viendront s'additionner aux quelque 60 déjà en place.

On passe à la conciliation chez Montel

(D.G.) Malgré une certaine volonté d'en arriver à un accord du moins sur la clause des temps standards, les négociations entreprises pour renouveler le contrat de travail chez Montel, passent au stade de la conciliation. En effet, les séances en présence du conciliateur Roland Marcel se dérouleront les 16-17 et 18 août au Centre Sportif Le Bûcheron à Montmagny. C'est ce qui se dégage de la dernière rencontre entre les représentants de l'employeur et de la partie syndicale tenue le 2 août.

Entretenu à ce sujet, le surlendemain, M. Lorenzo Montminy qui siège à la table patronale, juge que le climat de la dernière réunion a soulevé l'espoir d'un règlement sur le principal point en litige, les temps standards. Interrogé à son tour, M. Jean-Paul Robin, président du syndicat,

exprimait une opinion semblable ajoutant que les deux parties semblaient prêtes à négocier quoique l'employeur n'ait pas présenté de contre-proposition, affirme-t-il.

Cependant, aucune autre clause (ancienneté, salaire, congés fériés, etc...) n'a encore été abordée nous signale-t-on. Par ailleurs, les syndiqués de l'entreprise obtiendront le droit de recourir à la grève à compter du 20 août, précisait M. Robin.

Rappelons que la délégation patronale se compose de MM Montminy, Paul-André Mercier, directeur du personnel et Martin Vaillancourt, directeur d'usine. Argumentent pour le syndicat, hormis le président, MM Jean-Yves St-Pierre, secrétaire, Léandre Guillemette, directeur ainsi que le responsable du dossier à la C.S.D., M. Bertrand Turcotte.

Commencant
Vendredi prochain...
au
LAFONTAINE

Le plus
spectaculaire
sauvetage
porté
à l'écran

POUR
TOUS

AVEC
CHARLTON
HESTON
DAVID
CARRADINE

SAUVEZ LE NEPTUNE

un film de
DAVID GREENE

version française de "GRAY LADY DOWN"

Elles deviendront vite vos amies!

PLUS
**FILLES
AUX DOIGTS
AGILES**

MARTINA DOMINGO
MICHELE MARCELLE
CLAUDIA FELLERS
CHRISTA FREE

Couleur

Commentaire

Pour donner bonne conscience au ministre Bérubé

L'exploitation de la forêt domaniale des Appalaches, dans le contexte d'une éventuelle et prochaine pénurie de matière ligneuse alors même que les scieries ont un besoin toujours plus criant de bois pour ne pas devoir fermer leurs portes, ça devient pas mal compliqué.

A tel point que le renouvellement du plan quinquennal de gestion de l'unité des Appalaches, qui vient à échéance en avril 1979 pour Rexfor, est en train de dégénérer en véritable guerre des nerfs entre la Société d'Etat et la Coopérative de gestion forestière des Appalaches qui luttent finalement pour garder leurs "jobs".

Rexfor, comme on le sait, évolue dans cette forêt depuis 1971. Et fort de ses succès antécédents, elle revendique un autre contrat exclusif de gestion du nouveau plan.

Mais voici que la Coopérative, qui est née

en 1975 à Ste-Apolline et qui s'est associé les travailleurs forestiers d'Armagh, de St-Adalbert et plus récemment de Notre-Dame du Rosaire, réclame aussi le même contrat. Ces gens-là estiment connaître bien le bois, autant sinon plus que les diplômés d'universités puisqu'ils y sont nés et y ont toujours vécu. Ils respectent énormément la forêt, sachant qu'elle est leur seul gagne-pain, et ils sont prêts à lutter pour en conserver le produit. C'est pour eux une question de sécurité sociale et de dignité.

On s'oriente donc vers un affrontement que le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, a tenté d'éviter en proposant un contrat mutuel exécutable à 50% par Rexfor et 50% par la Coopérative: suggestion qui a été endossée par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institu-

tions financières, Mme Lise Payette. Mais le ministre Bérubé ne prend pas de chance; aussi pour être certain de son coup et pour se donner bonne conscience, a-t-il décidé d'instituer une Commission de consultation par le biais du C.R.D.Q. auprès des usagers de la forêt domaniale des Appalaches.

La tactique du ministre était bonne, si bien que la Commission, à l'issue de ses entrevues avec les divers groupes intéressés, s'est vite rendu compte qu'elle n'était pas sortie du bois (c'est le cas de le dire). Comment alors faire autrement que d'entériner la volonté du ministre, même si la Coopérative y gagne et que les Syndicats de Rexfor y perdent. Après tout, dans la région, la tradition coopérative n'est-elle pas supérieure à la tradition syndicale.

Claude Marchand

La voix du peuple

A la défense du Premier Ministre René Lévesque

[Réponse à M. Léo Fournier]

En lisant votre lettre du 2 août dans cette rubrique, laquelle était intitulée: "Les avorteurs disparaîtront bientôt", j'ai cru d'abord à une attaque partisane du premier ministre par un adversaire politique invétéré.

Mais rendu à la deuxième colonne, où vous embrigadez sous l'étendard de Satan les deux gouvernements de Québec et d'Ottawa, j'ai pensé que vous apparteniez à la secte religieuse qui a réuni récemment 85,000 a-

deptes au Stade olympique de Montréal, et je me suis demandé de quel droit vous vous scandalisez d'un acte mettant un terme à un embryon de vie, alors que la dite secte réprouve la transfusion sanguine pouvant sauver des vies en plein épanouissement autrement perdue.

Puis un peu plus loin, lorsque vous avez parlé d'excommunication automatique, d'état de péché grave, de tempête qui allait s'abattre sur la province et sur le pays, etc., je vous ai enfin identifié comme membre

d'une autre secte, politico-religieuse et essentiellement composée de catholiques [?] celle-là, qui se spécialise dans les apparitions de toutes sortes, dans les prédictions de châtements, et qui, tout en prônant l'infailibilité du pape, marche dans le sillage de Mgr Lefebvre qui est en état de rupture avec lui et brave ses menaces d'excommunication.

Si vous étiez militant péquiste et aviez assisté au dernier congrès national du parti à Granby, vous sauriez que M. Lévesque s'est prononcé ouvertement, même farouchement contre l'avortement, et vous comprendriez que sa lettre au cardinal Maurice Roy n'est qu'une amorce honnête de dialogue serein,

empreinte de dignité et de respect en même temps que de souci d'équité pour les deux éléments de la population [anglophones et francophones] comme cela existe à d'autres niveaux [en éducation par exemple], et de souci d'humanité aussi envers les femmes qui ont pris librement la décision de se faire avorter et cela dans des conditions qui ne mettront pas en danger leur propre vie ainsi que leur santé physique et mentale.

Je n'y puis rien et vous non plus, si des femmes sont placées dans des situations qui leur font recourir à cette solution désespérée comme d'autres recourent au suicide, et nous n'avons pas à les

juger [cela aussi est de prescription divine]. Mais de faire en sorte que cela se fasse dans des conditions sanitaires et humaines sous surveillance médicale relève de la responsabilité des gouvernements de quel que teinte politique soient-ils.

A "Première page", sur les ondes de Radio-Canada du 2 août, nous avons pu voir et entendre Mgr Valois de St-Jérôme discuter calmement du sujet avec le Dr Denis Lazure, ministre de la Santé, et il ne l'a pas excommunié. Etes-vous plus catholique que lui? C'est fort possible, comme Mgr Lefebvre est plus catholique que le pape... Mais vous n'avez certainement pas écouté cet-

te émission, car la secte à laquelle je vous soupçonne d'appartenir, maudit la télévision comme étant la fenêtre de l'enfer et incite ses adeptes à apporter leur appareil dans un champ et à le détruire à coup de fusil.

En attendant que les malédictions que vous annoncez nous tombent sur la tête, je continuerai à croire à l'honnêteté intellectuelle et à l'honnêteté tout court du premier ministre d'un bon gouvernement, soucieux du bien-être de tous ses gouvernés, vous y compris.

Un militant péquiste qui dénonce votre attaque à son chef respecté et respectable.

Rolland Jobidon
Berthier-sur-Mer

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

Bureau principal: 55 Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415

45 du Sault
St-Raphaël
243-2745

800, 6e Avenue
La Pocatière
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Secrétariat:

Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
CHRISTIAN CHOUINARD
PAUL BEAUDOIN
MME LÉOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

MLLE ANDRÉE MORIN
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLÉE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 498-3317

Abonnement
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Graphiste
MME LYNDY LEVESQUE

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Composition
MLLE DIANE GAUMOND



Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite



Le C.C.E.E. suggère des mesures concrètes à la Cité de Montmagny

(D.G.) Fort de sa vocation l'amenant à se pencher sur l'économie d'énergie dans son secteur, le Centre Communautaire d'Economie d'Energie de Montmagny recommande l'application de mesures concrètes à la Cité, en matière d'éclairage des rues, de ramassage des ordures ménagères et d'enlèvement de la neige. En fait, ce travail de recherche, prenant comme point de référence les années 1975-76-77 et les prévisions pour 1978, constitue l'un des dossiers auquel s'attardait le C.C.E.E. pendant sa période d'opération.

L'éclairage

Mettant la main sur une expérience tentée à Grand-Mère, le Centre suggère au Conseil municipal d'installer des minuteries sur les lumières de rues pour diminuer le coût du service. Cette mesure implique l'allumage d'une lumière sur deux aux heures de pointe et ce dès 17 hres. A 20 hres on allumerait l'autre moitié.

Pour proposer cette alternative, on se base sur l'augmentation projetée des dépenses à ce chapitre en 1978, soit une hausse annuelle de \$13,417., ce qui se traduit à \$26,421 en quatre ans. Le C.C.E.E. s'appuie sur les sommes affectées dans ce

service pendant les années 1975-76-77, qui laissent apparaître une augmentation de \$13,004 en trois ans. Invoquant comme buts à sa recommandation, l'économie d'énergie et le maintien du taux des taxes des contribuables, le Centre invite la Cité à se renseigner sur ce système dans l'intention de l'appliquer.

Enlèvement de la neige

A ce niveau, le C.C.E.E. encourage la ville à poursuivre ses efforts, qui, en terme budgétaire, indique une réduction des coûts de plus de \$33,000. Par ailleurs, explique-t-on, le fait de renvoyer la neige sur les abords des rues abaisse la consommation de gallons de pétrole. Toutefois, le Centre émet l'idée de construire un terrain de jeux pour enfants, monté à base de produits récupérés.

Le recyclage des déchets

A la lumière d'une recherche "traitant de la nature des déchets, de leur proportion, de la possibilité de recyclage et de leurs répercussions écologiques", le C.C.E.E. conclue en l'opportunité d'implanter une entreprise de récupération de papier et

carton, matière qui constitue environ 30% de la quantité totale des déchets. Cette firme, révèle-t-on, pourrait s'auto-financer et créer de l'emploi.

Ainsi, par déduction, les 2,862 tonnes de déchets réutilisables (le 30% de carton et papier) rapporterait à \$30. la tonne, un montant brut de \$85,860., si la ville voulait changer son règlement actuel. Pour la cueillette de ces ordures, pas de problème, assure-t-on, puisque on pourrait ajouter une remorque à la benne afin de classer les déchets.

Compte tenu de la nouvelle loi de la protection de l'environnement qui oblige l'enfouissement sanitaire, service nécessitant un déboursé calculé à \$4. la tonne, ces 2,862 tonnes de moins à enterrer épargneraient une somme de \$11,448. Ce montant ajouté au revenu provenant de la vente du papier et des cartons, équivaldrait à un profit d'environ \$97,308., coûts d'opérations de l'entreprise non compris.

Voilà en résumé, la teneur du document que le C.C.E.E. déposait à l'attention des édiles municipaux à la séance publique du 7 août dernier.

M. Marcel Fortin, président des gérants des Caisses Pop de L'Islet fondateur du Comité

Après avoir lui-même fondé il y a déjà quelques années, le Comité des gérants des Caisses populaires de la Côte-Sud, M. Marcel Fortin, gérant de la Caisse populaire de L'Islet, créait un deuxième organisme semblable, mais cette fois, pour le comté de L'Islet.

Le Peuple-Courrier, jeudi le 3 août, apprenait en primeur, la création du Comité des gérants des Caisses populaires du comté de L'Islet. En tout 15 caisses populaires du comté de L'Islet se sont montrées favorables à la création de ce comité, lors de la fondation, qui a eu lieu à St-Pamphile, mercredi le 2 août dernier.

Le pourquoi d'un tel comité

M. Marcel Fortin, rappelait que le but premier d'un comité des gérants, c'est de diffuser de l'information, des renseignements aux gérants en regard de leur fonction, de mieux cerner leurs préoccupations particulières, de définir des besoins immédiats par la région à desservir, soit la Côte-Sud, pour le comité des gérants des caisses populaires de la Côte-Sud et la région du comté de L'Islet, pour le comité des gérants des caisses populaires du comté de L'Islet.

Le président de ce comité des gérants

C'est lors de la réunion de fondation, du comité des gérants des caisses populaires du comté de L'Islet, que les membres de ce comité ont élu à la présidence M. Marcel Fortin, gérant de la Caisse populaire de L'Islet. M. Fortin sera secondé par M. Bernard Léveillé, le gérant de la Caisse populaire de St-Pamphile.

Le premier président de ce comité des gérants des caisses populaires ajoutait que le comité nouvellement formé est par ses structures très souple par rapport à certains comités où l'on se choisit un président, un premier et un second vice-président, un secrétaire, un trésorier, des directeurs. M. Fortin a mentionné que les réunions mensuelles seront tenues à l'intérieur du comté de L'Islet, le premier mercredi du mois, avec alternance pour les lieux de réunions.

Jeudi le 3 août, nous avons rencontré un gérant, très heureux de la création de ce nouveau comité, M. Fortin qui entend bien profiter de toutes les ressources nécessaires, pour que le comité soit pleinement aux services de ses membres et apporte des valeurs significatives dans le futur.

Fernand Guimond

Un motocycliste perd la vie, à Kamouraska

(C.C.) Le conducteur d'une motocyclette a perdu la vie, en début d'après-midi, samedi, alors qu'il a perdu le contrôle de son véhicule, en plein village de Kamouraska. Il s'agit de Yves Beauchemin, âgé de 18 ans, qui était domicilié à La Pocatière.

Une passagère, qui prenait place à l'arrière de la moto, s'en est tirée, pour sa part, pratiquement indemne. La tragédie s'est produite à 13.15 heures et ce sont les policiers de la Sûreté du Québec de St-Pascal qui se sont rendus sur les lieux. L'enquête a été confiée à l'agent Gilles Ménard.

AVOCAT

Me Florian Pelletier

TELEPHONE
BUR.: 248-5536
RES.: 248-1803

68, RUE DU PALAIS DE JUSTICE,
SUITE 102, C.P. 487
MONTMAGNY, QUE. G5V 3S9

PARTICIPANT A L'AIDE JURIDIQUE

LEANDRE BOUTIN

ASSUREUR-VIE

L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS

Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny (Québec)
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli (Québec)
Téléphone Bur.: (418) 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510



MERCREDI, 16 AOÛT SEAU À PRIX BUDGET

Mercredi, allez chercher un seau de Poulet Frit Kentucky à prix budget. Il contient 15 morceaux et peut rassasier de 5 à 7 personnes. N'est-ce pas une savoureuse façon d'économiser sur le budget alimentaire et de régaler toute la famille du même coup?

La Villa du Poulet.

Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.



seulement
\$5.55

**Vous économisez
\$1.70**

110 Boul. Taché Ouest, Montmagny
248-3065

Les feux côtiers de navigation sur le point de disparaître à Kamouraska et à St-Jean Port-Joli

(C.C.) Alors qu'il est fortement question, dans les milieux gouvernementaux québécois, d'insuffler un nouvel élan à l'industrie du cabotage sur le St-Laurent, la Garde côtière canadienne, district de Québec, s'apprête à supprimer définitivement, à compter du 25 septembre 1978, les feux d'aide à la navigation placés en tête des quais de Kamouraska et de St-Jean Port-Joli.

Déjà, la Garde côtière a publiquement fait part de ses intentions à l'aide d'avis officiels placés dans les journaux locaux, la semaine dernière. Toutefois, rien n'est encore définitif puisque le public est invité à faire valoir ses objections, les appuyant de renseignements ayant trait au commerce, à la sécurité et au bien public. Il suffit, pour ce faire, d'écrire à M. Jacques Lorquet, gérant du district de Québec, 101 boul. Champlain, Québec.

Pour notre part, nous avons pu rejoindre, mercredi dernier, M. Jean-Louis Bibeau, qui est préposé aux relations publiques de la Garde côtière, à Québec. Il nous a assuré qu'on tenait réellement compte des objections qui peuvent être émises et que, d'ailleurs, il était déjà arrivé que les autorités maritimes reviennent sur leur décision première.

M. Bibeau a justifié l'enlèvement des feux par le fait qu'il n'y a pratiquement plus de goélettes qui accostent aux deux quais dont il est question. On s'interroge, a-t-il expliqué, sur l'utilité des feux et sur la nécessité des dépenses qu'ils occasionnent. Il faut savoir, ici, que, malgré leur relative simplicité, les deux phares qu'on se propose d'abandonner sont assez onéreux à entretenir et que les lampes dont ils sont munis valent plusieurs centaines de dollars.

Cet été, des vandales s'en sont pris deux fois au feu de St-Jean Port-Joli

Le fait qu'on ait dérobé deux fois, depuis le commencement de l'été, la lampe du quai de St-Jean Port-Joli n'est peut-être pas étranger à la décision de la Garde côtière. Jeudi passé, l'enquêteur Pierre Lachance, de la Sûreté du Québec de St-Jean Port-Joli, nous affirmait que des dommages évalués à \$1,500, avaient été causés au phare, ce qui inclut, bien entendu, le coût des pièces qui ont été volées.

Après la première infraction, le ministère fédéral des Transports a remplacé la lampe sur laquelle se guident les embarcations. Cependant, au bout de quelque temps, elle devait disparaître à nouveau et, à l'heure actuelle, le phare est aveugle et personne ne sait si on le remettra en état de fonctionnement avant sa mise au rancart définitive,

prévue pour septembre prochain.

Les plaisanciers sont inquiets

Il faut être aveugle pour ignorer que la navigation de plaisance, que ce soit à voiles ou à moteur, a connu une recrudescence assez spectaculaire, ces dernières années, en bas de Québec. Or, il se trouve que, la nuit venue, les feux clignotants (15 éclats à la minute pour celui de St-Jean Port-Joli) sont un point de repère fort utile pour ceux qui sont en mer.

A ce propos, un propriétaire de voilier, rencontré en fin de semaine, nous faisait part d'une anecdote qu'il a vécue, l'été dernier. A bord de son voilier, notre homme taillait tranquillement sa route vers la marina des Trois-Saumons. Soudain, black-out total! L'électricité venait de tomber en panne à terre et aucun des points de repère classiques n'était plus visible. Heureusement, le feu du quai de St-Jean Port-Joli fonctionnait toujours, grâce à ses piles, ce qui permit un relevé assez précis de la position du bateau.

Il semble que les histoires du genre soient pas mal moins rares qu'on est généralement porté à le croire. D'ailleurs, un bon nombre de possesseurs d'embarcations, sur la Côte-du-Sud, seraient décidés à faire valoir leur point de vue auprès de la Garde côtière. Ainsi, nous avons appris que certains d'entre eux sont sur le point de faire circuler une pétition; d'autres auraient l'intention d'intervenir publiquement dans le débat.

Le trafic maritime local agonise mais...

Et puis, il n'y a pas que la plaisance. Par exemple, on entend dire, depuis une dizaine d'années, que le cabotage est mort sur le St-Laurent. En grande partie, c'est vrai; il n'en demeure

pas moins que certains quais du Bas du Fleuve continuent de connaître une quelconque animation commerciale.

Nous avons pu obtenir de la Garde côtière le nombre des navires commerciaux qui ont accosté au quai de St-Jean Port-Joli, au cours des trois dernières années, ainsi que le tonnage des marchandises qui y ont été manipulées. Le quai de St-Jean Port-Joli a été choisi parce que c'est pratiquement le seul, entre Québec et Rivière-du-Loup, où les bateaux peuvent entrer et sortir à marée basse. Au

nus, prenant ou débarquant un volume de 1,460 tonnes de marchandise.

Il faudra attendre l'an prochain avant que les statistiques pour 1978 ne soient disponibles. Cependant, lorsqu'au début de juillet le Cap-Saumon, un petit caboteur d'acier, est venu chercher quelques charges de "Pitounes", nombreux étaient ceux qui semblaient croire qu'il s'agissait du dernier bateau à venir accoster au quai de St-Jean

Port-Joli. A moins, bien entendu, que celui-ci soit remis en état et qu'on lui

Fiche technique

(C.C.) La Garde côtière canadienne a bien voulu nous fournir les principales caractéristiques des feux placés au bout des quais de Kamouraska et de St-Jean Port-Joli. A titre de renseignement, voici donc ces renseignements.

Le feu de Kamouraska

Couleur: verte

Hauteur à partir du niveau de la mer: 10.7 mètres

Hauteur à partir du sol: 6.7 mètres

Portée: 5 noeuds

Année d'installation: en 1938, fut modifié en 1970

Le feu de St-Jean Port-Joli

Couleur: verte

Hauteur à partir du niveau de la mer: 9.1 mètres

Hauteur à partir du sol: 6.7 mètres

Portée: 5 noeuds

Année d'installation: en 1961, fut modifié en 1970

meilleur de notre connaissance, c'est la première fois que ces chiffres sont publiés.

En 1975, 34 goélettes ou petits caboteurs ont été enregistrés et on a chargé ou déchargé 6,777 tonnes de marchandise. Au cours de 1976, on a compté 45 navires, pour une manutention de 11,431 tonnes de fret. L'an dernier, en 1977, baisse spectaculaire du trafic; seulement 6 bateaux sont ve-

trouve une nouvelle vocation.

**DOCTEUR
MARC BERNARD**

Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tel. Bur. 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

DENIS CARON,

entrepreneur-peintre

A CONTRAT OU A L'HEURE

Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249

Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMETRISTE

Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact

8A, Ave. de Gaspé Ouest

Face au stationnement de l'église

St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet

Pour rendez-vous: 598-6128 - 598-6248

**P. MARCHAND
C. ROBITAILLE**
PHARMACIENS



1000, 6e AVE
LA POCATIERE

RUE DE L'EGLISE
ST-JEAN PORT-JOLI

856-3744

598-3071

L'Aide Juridique de nouveau disponible à St-Jean Port-Joli

(C.C.) Fermés pour des raisons administratives, au tout début du printemps dernier, les bureaux de l'Aide juridique sont de nouveau ouverts, à St-Jean Port-Joli. C'est ce que nous faisons savoir, en fin de semaine, M. Jules Bélanger, agent d'information au CLSC des Trois-Saumons.

Rappelons brièvement que l'Aide juridique permet à ceux qui n'ont pas les moyens de se payer les services d'un notaire ou d'un avocat d'obtenir quand même ceux-ci, sans avoir à bourse délier. A St-Jean Port-Joli, les bureaux de l'Aide sont situés dans les

locaux du CLSC des Trois-Saumons et toute la population admissible de L'Islet-Nord est invitée à se prévaloir des services qu'elle dispense.

Récemment, les critères d'admissibilité à l'Aide juridique ont été sensiblement modifiés, ce qui permettra à un plus grand nombre de gens d'en profiter. Ainsi, auparavant, une personne seule ne devait pas gagner plus de \$115 brut par semaine, pour avoir droit à l'Aide. Ce montant vient d'être porté à \$135 et il est augmenté de \$15 pour chaque dépendant dont le béné-

ficiaire a charge, ceci jusqu'à un maximum de cinq dépendants. Pour le sixième dépendant et pour les suivants, le montant du revenu admissible augmente de \$10 pour chacun d'eux.

Pour un couple, le revenu maximum admissible a été fixé à \$150 brut hebdomadairement. Comme dans le cas des personnes célibataires, ce maximum augmente de \$15 pour chaque personne à charge. Toutefois, l'augmentation demeure de \$15 pour le sixième dépendant et pour les suivants.

Mentionnons ici, que ceux qui ont à se prévaloir de l'Aide juridique peuvent

quand même avoir recours aux services de l'avocat ou du notaire de leur choix. Il suffit, à ce moment, que le client se rende aux bureaux de l'Aide, qu'il se fasse délivrer un mandat par celle-ci et qu'il aille, par la suite, trouver l'avocat ou le notaire de son choix. Bien entendu, il faut que le professionnel en question accepte de participer à l'Aide juridique.

On peut prendre rendez-vous ou obtenir des renseignements supplémentaires en appelant Diane Caron, au CLSC des Trois-Saumons, à 598-3355.

Nouveau contrat de travail chez Jos Poitras et Fils et Amisco

(C.M.) Les quelque 110 employés des firmes Jos Poitras et Fils Ltée et Les Industries Amisco Ltée de Ville de L'Islet, membres du Syndicat National de la Métallurgie de L'Islet, sont régis par un nouveau contrat collectif de travail depuis la signature de ce document par les deux parties, le 6 juillet dernier.

L'entente survenait en fait le 20 mai, quelques jours seulement après la reprise des négociations qui avaient été interrompues le 15 janvier. Il aura donc fallu six mois de négociations, dont trois rencontres avec le

conciliateur René Laurin, pour en arriver à un règlement.

Les négociateurs étaient pour les compagnies MM Bertrand et Martin Poitras, respectivement président de Jos Poitras et Fils et président de Amisco; alors que les deux syndicats étaient représentés par leur Comité de négociation formé de MM Jean-Marie Landry, président, Jacques St-Pierre, vice-président, Elphège Fortin, secrétaire, Gaétan Caron, trésorier, et Bertrand Turcotte, conseiller technique C.S.D.

La nouvelle convention de

travail en est une de deux ans, du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1979. Elle procure aux employés quelques avantages au niveau des clauses normatives et des augmentations salariales de l'ordre de 12% au terme du contrat, soit 6% la première année et 6% la deuxième.

IL nous fut toutefois impossible d'en savoir plus sur le contenu de la convention, les deux parties ayant convenu de ne rien divulguer à cet effet considérant qu'il s'agit là d'un règlement privé et confidentiel.



LA DESSERTTE DE L'AUTOROUTE 20 SORT DE SA PENOMBRE.— Les travaux de l'ordre de \$60,000, par le ministère provincial des Transports, en vue d'installer un système d'éclairage sur la dessertte de l'autoroute 20, c'est à dire le Chemin des Poirier jusqu'à la route 132, se termineront sous peu. Ce dossier endossé dès 1975 par la Chambre de Commerce de Montmagny devait recevoir l'approbation escomptée l'été dernier. Cependant, les travaux débutaient en mai 1978. La Chambre de Commerce s'était préoccupée de ce sujet compte tenu de la densité de circulation en ce lieu, de la sécurité des piétons et finalement des accidents mortels déjà survenus dans ce secteur. Rappelons que la ville a donné son appui par résolution à ce projet. Sur cette photo prise près d'un lampadaire lundi le 7 avril on remarque MM Georges Pelletier, président de la Chambre de Commerce, Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet à Québec, Jean Laberge, échevin de Montmagny, Denis Gaudreau, ancien président de la Chambre de Commerce au moment de la prise du dossier en main, Louis-Georges Boulet et Claude Boileau, du même organisme.

[D.G. Peuple-Courrier]

Derniers résultats de l'équipe "Garderie Tournesol sondage"

Ayant terminé son mandat de douze semaines l'équipe de travail "Garderie Tournesol Sondage" tient à informer la population des résultats de l'enquête qu'elle a menée dans Montmagny, St-Pierre, St-François, Berthier-sur-Mer et Cap St-Ignace. Des 237 familles rencontrées nous obtenons des chiffres révélateurs sur la garde actuelle, l'utilisation probable de la garderie, le coût que les familles veulent déboursier, la localisation de celle-ci et la collaboration des parents.

Garde actuelle

- 200 familles sur 237, soit 84.3% font actuellement garder
- le mode le plus courant est la garde à domicile
- 155 familles sur 237, soit 65.4% sont satisfaites de leur mode de garde
- 43 familles font garder entre 6 heures et 9 heures par jour. Parmi celles-ci, 33 familles selon une fréquence de 5 jours par semaine
- la majorité des familles

rencontrées comptent seulement en enfant de 5 ans et moins, susceptible de fréquenter la garderie.

Utilisation de la garderie

- 139 familles expriment une utilisation occasionnelle de la garderie (58.6%)
- 21 familles utiliseraient la garderie régulièrement de 1/2 journée à 4 jours par semaine
- 17 familles pour une utilisation de 5 jours sûrs par semaine
- 25 familles sûres, en moyenne par jour, fréquenteraient la garderie
- en général, l'utilisation de la garderie prévue par les familles, concorde avec leur garde actuelle
- parmi les familles intéressées à envoyer leur (s) enfant (s) en garderie, on compte 186 enfants de 2 à 5 ans. 146 d'entre eux, seraient occasionnellement et 33 enfants iraient régulièrement, à toutes les semaines.

Coût

- Les familles sont prêtes à

déboursier en moyenne 6.15 par jour par enfant.

- Les familles où les deux parents travaillent, sont prêtes à déboursier 6.32 par jour par enfant.

Localisation et collaboration

- Les gens seraient satisfaits en majorité, 67% d'une garderie située à Montmagny, bien que cela occasionnerait certains problèmes (distance, transport) pour les familles des localités avoisinantes.
- 51.7% des intéressés sont prêts à collaborer à la mise sur pied de la garderie.

Suite aux résultats précédents, tout laisse croire qu'une garderie de jour, à laquelle serait annexé un service de halte-garderie, serait très bien accueillie dans la région. Par contre l'équipe de travail souhaite vivement qu'il y ait une continuité au mandat exécuté durant l'été 78. En effet, nous invitons la population qui a déjà collaboré au sondage à ne point négliger

de s'impliquer dans des comités pour travailler sur la mise sur pied d'une garderie.

Nous tenons à remercier

la population et les différents organismes de leur bienveillante collaboration.
Garderie Tournesol Sondage
Lauréanne Caron

LE MANOIR DES ERABLES

site historique

Salle à manger licenciée
Excellente cuisine
Spécialités:

Fruits de mer.
Cuisine canadienne
française

Hôtel-Motel (26 unités)
248-0100

220, du Manoir
Angle Boul. Taché Est
Montmagny

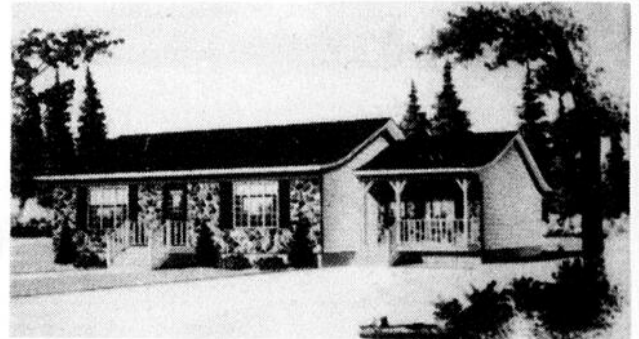
MAISON NEUVE

A VENDRE

sur la 31ème

Avenue à St-Raphaël

Une réalisation de...



EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL

70 Boul. Blais Ouest, Berthier-sur-Mer

259-7937

Pour visiter, tél.: 259-7937

PRENEZ LE TEMPS DE COMPARER NOS PRIX



COUVRE-
PLANCHERS
MEUBLES
ACCESSOIRES
ELECTRIQUES



JACQUES DUMAS

St-François

Cté Montmagny



POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de
LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

259-7741

'J'ai le béguin pour



**CAFE
INSTANTANE**
MAXWELL HOUSE
10 ONCES

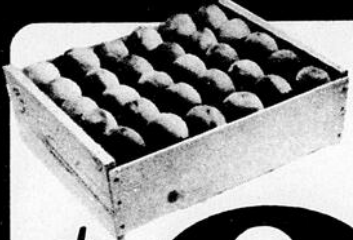
5.64



POIS VERTS
AYLMER CHOIX ASSTS.
19 ONCES

.35

les fruits et légumes



PECHES
PRODUIT DE L'ONTARIO CANADA NO. 1

\$ 2.29
PANIER 4 PINTES

**les produits
surgelés**

Portions de filet d'aiglefin BLUE WATER 12 ONCES	1.39
Breuvage à l'orange HONEY DEW 12 ONCES	.79
Tartes aux pacanes MC CAIN 20 ONCES	1.39



SAUCE A SALADE
MIRACLE WHIP
16 ONCES

.73

Cantaloupes A CHAIR SAUMONNEE PRODUIT DE LA CALIFORNIE GROSSEUR 21 CANADA NO. 1 CHACUNE	.49	Carottes Cocktail PRODUIT DU QUEBEC CANADA NO. 1 CELLO 12 ONCES	.39
Piments verts PRODUIT DE L'ONTARIO LA LIVRE	.49		

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 12 AOUT 1978 POUR LES MARCHANDS DESSERVIS
PAR PROVIGO INC. DIVISION QUEBEC

Farine PROVIGO 5 LIVRES	.91	Soupe PROVIGO CONSOMME BOEUF, POULET NOUILLES, POULET RIZ 10 ONCES	.27
Huile végétale & Cambra PROVIGO 16 ONCES	.79	Empois aérosol PROVIGO 16 ONCES	.96

**les produits
Provigo**

Café Instantané PROVIGO 6 ONCES	3.89	Maïs épis PROVIGO CHOIX 40 ONCES	.72	Beignes au sucre en poudre PROVIGO CELLO 12	.46	<i>l'épicerie</i>		
Jus pamplemousse PROVIGO RECONSTITUE	.72 .69	Moutarde PROVIGO JARRE 24 ONCES	.46	Décapant de poli à ongles PROVIGO 4 ONCES	.64		Eau bassin de Vichy ST-YORRE 32 ONCES	.58
SUCRE 48 ONCES		Oignons sucrés PROVIGO 15 ONCES	1.03	Fromage tranché PROVIGO ENVELOPPE INDIVIDUELLE	.79 1.38		Poudre Frigolo SUCREE A SAVEUR D'ORANGE OU RAISIN 4 ENV. 94 GRAMMES	1.05
NON SUCRE 48 ONCES	Liqueur PROVIGO SAVEURS ASSORTIES 26 ONCES	.41	Pâte de tomates PROVIGO FANTAISIE 5 1/2 ONCES	.31			Jus tomates LIBBY'S 19 ONCES	.32

...et provigain 

Galeries Montmagny Boul Taché Ouest Montmagny	François Chouinard L'Islet 247-5160
--	--

provigain

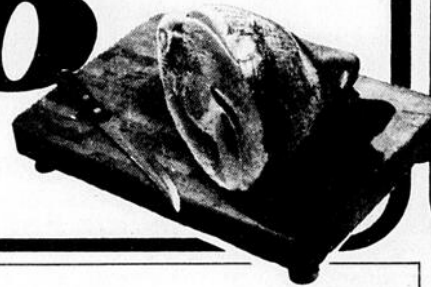
les viandes

FESSE DE JAMBON CUIT

DEGRAISSEE, DECOUENNEE PRET A MANGER

PARTIE DE LA CROUPE

\$1.08
LA LIVRE



PATES ALIMENTAIRES

SPAGHETTI, SPAGHETTINI

OU MACARONI COUPE

SPLENDOR 2 LIVRES

.54

PATATES CHIPS

ASSORTIES

HUMPTY DUMPTY

225 GRAMMES

.67

Cuisses de poulet

FRAICHES LA LIVRE

1.09

Viandes tranchées

POULET, PIMENT, OLIVE HYGRADE 6 ONCES

.59

Poitrines de poulet

FRAICHES LA LIVRE

1.39

Saucisse fumée

PROVIGO LA LIVRE

1.08

Quart de fesse de Jambon

PRET A MANGER LA LIVRE

1.28

Sous Marin

DA VINCI CHACUN

.77

DETERGENT

LIQUIDE

MIR

2 FORMATS 750 ML.

1.12

Biscuits aux pépites

DE CHOCOLAT CHRISTIE 450 GRAMMES

1.24

Biscuits assortis

CEYLON WESTON 300 GRAMMES

.89

Savon toilette

CAMAY BLANC OU ROSE 4 BARRES PLUS 1 GRATUITE

1.27

Pâte à dents

CLOSE UP VERT OU ROUGE 50% DE BONI 100 ML

1.23

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Lait Instantané

BONLAC 1.5 KILOGRAMME

4.25

Chun King

CHOW MEIN AU POULET 40 ONCES

1.70

Patates instantanées

SHIRRIFF 500 GRAMMES

1.03

Eau gazeuse

PEPSI-COLA 750 ML PLUS DEPOT

6/1.89

Fèves au lard

LIBBY'S BRUN FONCE 8 ONCES

.36

Biscuits Ritz

DE CHRISTIE 1/2 LIVRE

.67

Céréales

CHEERIOS 300 GRAMMES

.74

Sauce à la viande

FREDDY 24 ONCES

1.84

Margarine dure Kraft

PARKAY 1/4 LIVRE 3 LIVRES

2.17

Maxi mallos

KRAFT 16 ONCES

.46

Margarine molle

THIBAUT 1 LIVRE

.79

Mini pouding

NESTLE SAVEURS ASSORTIES 3 BOITES 5 ONCES

.79

Demandez votre guide d'achats
"Mon premier marché"
inséré dans la revue
"Tout pour la mariée."

C'est gratuit.



épargnez de 10% à 40%

comparé aux produits de marques nationales avec les produits génériques 'sans nom'

Les produits génériques 'sans nom' sont des produits de base à emballage jaune simple et à prix réguliers très raisonnables. Des économies rendues possible par l'élimination de la fantaisie: les coûts réduits de commercialisation et de publicité nationale et un groupe spécial qui recherche les aubaines pour les produits les plus en demande. Si vous vous souciez d'abord de trouver des produits garantis sans fantaisie, à prix modiques, les produits génériques 'sans nom' vous conviendront.

me le rend bien."

La question de la porcherie et le R.C.M.

Depuis plusieurs semaines, on s'interroge sur l'attitude du Rassemblement des Citoyens de Montmagny dans ce qu'on peut maintenant appeler l'affaire de la porcherie.

Le silence du R.C.M.

Premièrement, nous avons tenu un conseil d'administration sur cette question jeudi le 1er juin dernier. Lors de cette réunion com-

me: - les événements étaient récents, - que toutes les informations utiles pour une juste décision n'avaient pas été rassemblées, - et surtout que la question prenait un tournure juridique et devait, dans un avenir prochain, être tranchée par les tribunaux.

Il nous a semblé préférable de ne pas s'interposer aux démarches judiciaires et

d'attendre pour voir ce qu'un organisme impartial déciderait. Cela d'autant plus qu'il apparaissait que le jugement du pouvoir judiciaire quel qu'il soit aurait des conséquences importantes. Il a finalement été décidé à cette réunion de convoquer le Conseil d'Administration pour une réunion spéciale lorsque le verdict serait rendu. Deuxièmement, lorsque le

jugement fut connu, il s'est avéré impossible de réunir le Conseil d'Administration parce qu'une bonne proportion des membres étaient en vacances. La réunion s'est donc tenue jeudi dernier le 3 août 1978.

La situation

Il nous apparaît dans ce dossier, à la lumière: 1- de la façon dont des permis du même genre ont été alloués au cours des dernières années, 2- du jugement rendu par la Cour Supérieure, 3- que la procédure qui a été utilisée par M. Gervais Gosselin ne révèle pas d'irrégularité.

Les éléments principaux du problème selon nous

- La démarche du service de l'environnement du Québec dans les questions relatives à l'élevage du porc nous semble ambiguë et manquée de rigueur.

- Le plan directeur d'urbanisme et de zonage de la Cité de Montmagny aurait intérêt à être modernisé.

- Le processus traditionnel de décision au niveau municipal devrait faire une plus grande place à l'information des citoyens. A titre d'exemple, mentionnons que les procès verbaux des différentes commissions devraient être plus accessibles et rendus publics.

- L'équilibre à atteindre entre le développement de l'agriculture et la qualité de vie des citoyens devient ambiguë et il nous apparaît cependant important de donner à l'agriculture la place qui lui revient en considérant l'importance du zonage agricole, le respect du patrimoine et l'ampleur de ce secteur d'activité dans l'économie de la région.

Action du R.C.M.

Le passé:

1- Dès le mois de décembre 1977, la Commission d'Urbanisme consciente des lacunes du plan d'urbanisme recommandait au Conseil Municipal de demander de l'aide au Ministère des Affaires Municipales dans le but de permettre l'amélioration et la mise à jour du plan d'urbanisme.

Rappelons que le Conseil Municipal a donné suite à la recommandation de la Commission à sa réunion publique du début de janvier 1978.

2- Le R.C.M. a toujours été

conscient et c'est même là une des raisons de son existence du manque d'information en provenance de l'Hôtel de Ville de même que la façon dont se déroulaient les réunions. A cet effet:

- dès le mois de novembre 1977, le Conseil d'Administration mettait sur pied le Comité sur la Démocratisation de la vie municipale. Depuis, cette équipe de citoyens bénévoles a tenu une dizaine de réunions qui se soldent par la présentation d'un rapport au Conseil d'Administration.

Déjà quelques recommandations du rapport ont été appliquées et pour s'en rendre compte, il suffit d'aller assister à une réunion de la nouvelle équipe et de comparer avec ce qui se faisait traditionnellement à Montmagny.

Actions à venir

- Le travail du comité sur la démocratisation de la vie municipale se poursuit et il faut s'attendre à des résultats concrets d'ici quelques mois.

- Nous communiquons avec le service de l'environnement dans le but d'organiser une rencontre publique afin d'obtenir des informations sur les politiques présentes et à venir de ce service.

- Lorsque le Ministère des Affaires Municipales donnera suite à la demande que le Conseil Municipal lui a adressée relative à la modernisation du plan directeur d'urbanisme, nous inciterons le conseil municipal à favoriser la consultation la plus large possible de la population.

- D'ici quelques mois, il est possible que le Conseil Municipal mette sur pied un sous comité à la Commission d'Urbanisme chargé de se pencher sur les questions de l'environnement. Etant donné l'intérêt suscité par cette

question, nous espérons que plusieurs citoyens et citoyennes participeront.

Nous profitons de l'occasion pour lancer une invitation aux gens à se joindre aux bénévoles déjà en place dans les diverses commissions existantes telle celle sur l'urbanisme et celle concernant les loisirs.

Conclusion

Cet événement a eu pour effet, à l'intérieur du R.C.M. de démontrer la nécessité d'une plus grande collaboration entre les élus et les militants en bref cela nous permet de se serrer les coudes davantage.

Nous sommes un mouvement tout neuf qui n'a pas encore un an d'existence. Beaucoup de choses sont à faire mais il n'est pas question d'abandonner notre route de même que les objectifs que nous nous sommes fixés.

Dans l'immédiat, nous avons plusieurs défis à relever et nous entendons travailler à leur réalisation.

Exemple:

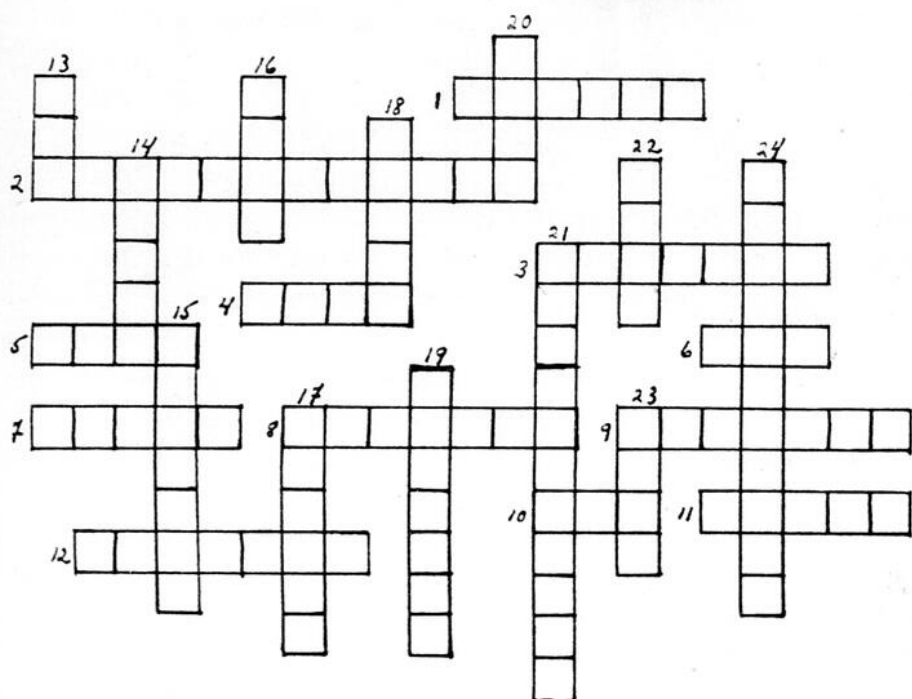
- voir à donner suite à nos recommandations relatives à la création d'une banque de terrain
- la préparation du congrès annuel
- la campagne de recrutement et de financement.

Herman Bleney
Attaché de presse
Michel Côté
Président

LA DIETETIQUE CHEZ-VOUS

PAR

DENYSE HUNTER



HORIZONTAL:

1. Les patates sont très populaires quand elles sont préparées de cette façon, mais elle sont très grasses et très indigestes.
2. Cette famille d'aliments comprend: les pois secs, fèves sèches, fèves soya, fèves de lima, lentilles, pois chiches.
3. Il y a quelque temps (et même encore aujourd'hui), c'était le mets traditionnel du vendredi; il contient moins de gras et plus de protéines que la viande.
4. On le boit au petit déjeuner, à la pause, aux repas, entre les repas. On en boit malheureusement trop souvent, car c'est un excitant du système nerveux.
5. Protéine d'excellente qualité, qui peut très bien remplacer la viande. On le consomme "à la coque", poché, frit, en soufflé, en sandwich, en omelettes, en salade, etc...
6. Minéral qui est présent en grande quantité dans le foie, les viandes rouges, les légumes verts, les oeufs, la dinde... il aide à prévenir l'anémie.
7. Aliment très gras qu'on devrait éviter de servir avec les oeufs au petit déjeuner.
8. Friandises souvent données aux enfants comme récompense. C'est une très mauvaise habitude, car ces "gateries" contribuent fortement à la carie dentaire.
9. Sorte de fromage qui ne contient que 4% de matières grasses. D'apparence granuleuse et de saveur délicate, il accompagne bien les fruits et les salades.
10. Breuvage qui ne coûte rien et ne contient pas de calories. On devrait en boire très souvent entre les repas.
11. Matière grasse du lait consommée surtout sous forme glacée. A utiliser avec modération pour prévenir l'obésité et les maladies cardiovasculaires.
12. Produit laitier fermenté à l'aide de bactéries lactiques. Servi nature ou avec des fruits, il constitue un excellent dessert.

VERTICAL

13. Condiment populaire qui contribue à retenir l'eau dans les tissus. A éviter dans les cas d'hypertension artérielle.
14. Céréale à grains entiers que l'on fait cuire. C'est une des céréales les plus économiques et des plus nutritives.
15. Produit laitier qui accompagne très bien le vin et les fruits, il peut aussi remplacer la viande.
16. C'est la seule nourriture dont bébé a besoin jusqu'à au moins 3 mois. C'est aussi un breuvage qu'on boit comme ça nous plaît!
17. Matière grasse très saturée que l'on devrait remplacer par une margarine "polyinsaturée" pour prévenir les maladies cardiovasculaires.
18. Aliment qui contribue au diabète, à l'obésité, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire.
19. Maladie caractérisée par un surplus de réserves de graisses. Environ 50% des Canadiens en sont atteints.
20. Qu'ils soient saturés ou non, visibles ou invisibles, on doit les éviter si l'on veut perdre du poids.
21. Desserts riches en sucres et en matières grasses. Comprend: tartes, gâteaux, poudings, beignes, galettes, etc...
22. Fruit du noyer très riche en protéines et en matières grasses.
23. C'est la meilleure façon de consommer les fruits et les légumes.
24. Substance qui circule dans le sang et peut former des dépôts sur les artères. Il y en a beaucoup dans le beurre, le jaune d'oeuf, le foie et la crème.

Conservez vos réponses, vous aurez la solution la semaine prochaine.

Denyse Hunter,
CLSC des Trois-Saumons
St-Jean Port-Joli

Financement

Petites et moyennes
entreprises, étude

692-2641

SERVICE DE POMPE A EAU

Vente et installation



Honorius Simard

Entrepreneur en plomberie et chauffage

Berthier-sur-Mer, Qué. G0R 1E0

Tél.: 259-7853

NOUVEAU... POUR VOUS, CHERS CLIENTS!



Frais
Bons
Savoureux

Afin de vous offrir des produits plus frais,
nous fabriquons maintenant, chez-nous:

LES PAINS

A HOT-DOG, HAMBURGER, SOUS-MARIN

- DEMANDEZ-LES A VOTRE LIVREUR

- COMMANDEZ-LES A NOTRE COMPTOIR

Nous voulons toujours mieux vous servir...

La Boulangerie

Jean-Claude Fortin Inc.

105, rue St-Louis,
Montmagny
248-1062



un ami personnel

FAIT TOUTE LA DIFFERENCE



Viandes fraîches disponibles seulement aux épiceries qui ont une boucherie complète.

franpri

Vinaigre blanc
Schwartz

Cont. 128 oz. **.95**

Mélange à gâteaux
Duncan Hines
14 saveurs

Bte 19 oz. **.69**

Détergent poudre
Tide

Familial **2.79**

QUALITE
BAS PRIX
SERVICE PERSONNEL
Spéciaux en vigueur les 9-10-11-12 août 1978

VIANDES

Steak de ronde
tranche complète

1.69 lb.

Rôti de croupe **1.89** lb.

Rosbif de surlonge
désossé, sans perte, 1 **2.09** lb.

Saucisse fumée
Hygrade, **1.27** lb.

Saucisson de bologne
Hygrade, **.89** lb.

Bacon
Hygrade, **1.69** lb.

fruits et légumes frais

ORANGES
Sunkist
Grosneur 113

1.49 dz.

Oranges
Sunkist
Grosneur 138 **1.19** dz.

Brocoli
du Québec
Canada no 1
Grosneur 14 **.69** ch.

Champignons
Variété slacks,
8 oz. **.82** ch.

Filet de sole
High Liner
1 lb. **2.19** lb.

Gâteaux
Pepperidge Farm
Vanille **1.09** ch. chocolat **1.19** ch.

grad Chez nous pour vous

Margarine dure
GRAD
Bte 1 lb. **.59**

Maïs crème de choix
GRAD
Bte 19 oz. **.46**

Cornichons tranchés
(BREAD'N BUTTER) GRAD
Bocal 24 oz. **.85**

Lait instantané
GRAD
Bte 3 lbs. **3.71**

PAPIER TOILETTE
1 ÉPAISSEUR, BLANC,
GRAD
8 rlx **1.96**

Allumettes
GRAD
50 livrets **.44**

Pâte dentifrice
à saveur ordinaire
ou menthe, Crest

Tube 50 ml. **.69**

Jus d'oranges
Pur, non-sucre Kraft

Cont. 32 oz. **.92**

Pâté de jambon
Jambon et fromage,
Cordon Bleu

Bte 7 oz. **.75**

Dîner boulettes
Cordon Bleu

Bte 20 oz. **.82**

Jus d'oranges
pur, non sucré, Kraft

Cont. 64 oz. **1.79**

Cristaux de saveur
Quench, saveurs assorties

Env. 3 1/2 oz. **4/.89**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

Valeurs Imbattables

Gaufrettes
vanille, chocolat,
fraises ou asst., David
Cello 200 gr. **.69**

Shampooing
HEAD'N SHOULDERS
Btle 100 ml. **1.07**

Beurre de caramel
Sportsman
Cont. 14 oz. **.49**

Soupe
poulet et légumes,
Aylmer
Bte 10 oz. **3/.97**

Sauce B.B.Q.
St-Hubert
Env. **.32**

Désodorisant
ultra sec, parfumé ou inodore Secret
Cont. 6 oz. **1.49**

Épices à marinades
Schwartz
Bocal 3 oz. **.72**

Soupe
boeuf et nouilles
Aylmer
Bte 10 oz. **3/1.07**

Sauce hot chicken
St-Hubert
Env. **.32**

Sirop doré
Sportsman
Cont. 1.35 Kg. **.89**

Rince-bouche
Scope
Btle 500 ml. **1.79**

La 51ème exposition agricole de St-Pascal est chose du passé

(G.G.) Le pavillon de l'Agriculture de St-Pascal était rempli à pleine capacité lors de la cérémonie d'ouverture de la 51ème Exposition agricole du Comté de Kamouraska, mardi le 1er août dernier. Plusieurs personnalités de marque, dont le sous-ministre de l'agriculture, M. Ferdinand Ouellet

ainsi que les députés de Kamouraska et de La Prairie, MM Léonard Lévesque et Gilles Michaud assistaient à cet événement.

C'est M. Ouellet qui devait donner le signal de départ à cette 51ème reprise annuelle. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, avait été invité pour la circonstance

mais n'a pu se rendre à St-Pascal, étant retenu à Montréal où on s'affaire présentement à organiser le Salon International d'Agriculture et de l'Alimentation qui se tiendra en octobre prochain, au Parc Olympique.

Par ailleurs, M. Ouellet a rappelé l'importance que

prend l'exposition de St-Pascal pour les agriculteurs de la région puisque, dit-il, elle leur permet de développer une certaine solidarité entre-eux et d'échapper leurs expériences. En outre, le sous-ministre a affirmé que le gouvernement est extrêmement conscient de l'importance de l'agriculture puisque c'est une des principales industries du Québec.

Pour sa part, le député de Kamouraska à l'Assemblée Nationale, M. Léonard Lévesque, a lui aussi parlé de l'importance d'un tel événement, soulignant que "si l'agriculture va bien au Québec, tout va bien".

Soulignons que plusieurs maires et curés de la région étaient également présents, lors de cette cérémonie d'ouverture.

Les activités

Aux dires du président de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, M.

Guy Michaud, on n'a rien négligé pour faire de cette expo une réussite incomparable. Diverses activités étaient inscrites au programme dont une soirée Bavaroise et une tire de tracteurs.

Durant toute la semaine, on pouvait visiter les différents kiosques installés sur les terrains et y puiser plusieurs renseignements utiles. Commencée le 1er août dernier, l'expo se terminait dimanche le 6 août par le couronnement de la Reine et l'attribution d'une automobile et d'un téléviseur.

Plus de 25,000 personnes ont visité l'Exposition

(G.G.) Au delà de 25,000 personnes ont défilé sur les terrains de l'Exposition agricole et commerciale de St-Pascal. Selon le secrétaire général de l'Expo, M. Réjean Pelletier, le nombre de visiteurs augmente d'année en année et ce, de façon constante. L'an dernier l'Expo de St-Pascal avait accueilli 22,000 personnes environ.

Au cours de la soirée de clôture, dimanche dernier, on a procédé à l'élection de la

reine de l'Expo 1978. C'est Mlle Denise Dubé, de La Pocatière, que le sort a désigné. Les deux autres duchesses qui lui ont livré bataille pour l'obtention du titre sont: Mlle Lucie St-Pierre de St-Denis et Mlle Flore Lapointe de St-Joseph.

Le sort a également favorisé Mme Pierrette Thibeault, de St-Pascal, qui s'est méritée une voiture de

marque Dodge Monaco. De son côté M. Sylvain Lévesque, également de St-Pascal, gagnait un téléviseur couleur Sylvania de 20 pouces.

Notons en terminant qu'une trentaine d'agriculteurs, tous du comté de Kamouraska, ont présenté des animaux à cette exposition, tandis qu'une cinquantaine de kiosques commerciaux étaient installés sur le terrain.



Les flammes n'ont laissé que cette épave de l'embarcation appartenant à M. Gilles Bourgault, de St-Jean Port-Joli. On l'aperçoit, ici, après qu'elle eut été sortie de l'eau.

Les flammes détruisent un bateau, à St-Jean Port-Joli

(C.C.) Un surchauffement de la pompe de cale (pompe automatique qui se met en marche lorsque l'eau atteint un certain niveau) serait à l'origine de l'incendie qui a complètement ravagé une embarcation de plaisance, propriété de M. Gilles Bourgault, dans la nuit du trois au quatre août, à la marina des Trois-Saumons, non loin de St-Jean Port-Joli.

Appelés sur les lieux vers cinq heures du matin, les pompiers de St-Jean Port-Joli n'ont rien pu faire pour éviter la perte complète du navire de 26 pieds de longueur. A leur arrivée, celui-ci flottait encore mais, déjà, le feu l'avait pratiquement détruit d'un bout à l'autre.

Cela n'a pris que quelques minutes aux sapeurs pour maîtriser l'incendie. Toute-

fois, les dégâts auraient pu être beaucoup plus considérables, puisque les flammes avaient commencé à s'attaquer au quai de bois où l'embarcation était amarrée. De plus, selon M. Armand Gaudreau, un des pompiers qui a combattu les flammes, les amarres retenant le navire avaient commencé à se consumer. Si elles avaient brûlé totalement, il y aurait eu grand danger que le vent ne pousse l'épave vers les autres bateaux qui mouillaient dans la marina.

Même si, au lendemain du sinistre, la cause de celui-ci semblait un peu mystérieuse, il appert qu'il serait d'origine purement accidentelle. L'embarcation était évaluée à environ \$15,000. et seuls l'ancre, l'hélice, l'arbre du moteur et possiblement le moteur pourront être récupérés.



M. Ferdinand Ouellet, sous-ministre de l'Agriculture, s'était rendu à St-Pascal pour l'ouverture de la 51ème exposition agricole. M. Ouellet s'est dit heureux de revenir dans la région puisqu'il est originaire de St-Philippe-de-Néri.

C'est le temps du CAMPING!

Profitez-en pour acheter vos équipements:

- Tentes —Sacs de couchage
- Articles divers
- Aussi vos articles de pêche

PIECES & ACCESSOIRES ST-PAMPHILE INC.

46 Principale,

St-Pamphile 356-3838

On vous attend!



FAITES UN BEAU VOYAGE AVEC CENTRE SUD

Nous allons partout... ou presque

Pour vos voyages en groupe, louez un de nos autobus confortables avec air climatisé, toilettes, sièges inclinables, etc... Nos prix sont raisonnables.

- Contribuez à épargner l'énergie.
- Éliminez les soucis de la route
- Économisez sur toute la ligne

Pour voyager en toute sécurité...

AUTOBUS CENTRE SUD LTEE.

1020 Rue Fernand Rancourt

Cap Rouge, Québec, GOA 1K0.

CONSULTEZ VOTRE AGENT LOCAL

(418) 653-8899



SERVICE D'AUTOBUS:

- Québec
- Lévis
- Montmagny
- L'Isletville
- St-Pamphile

A Montmagny, nos billets sont en vente seulement à la Tabagie St-Mathieu

Bonjour
chez-toi!



Paul-Emile, ptre

Avec Jésus, tout est transfiguré!

C'est bien là le sens de la fête de la Transfiguration! Je voudrais dire avec cette jeune maman de 37 ans, mère de 5 enfants: "Ma vie n'est possible, vivable, que parce que Dieu, l'amour fracassant de ma vie l'illumine et la transforme, jusque dans ses ombres et ses obscurités".

"Cette passion pour Dieu ne m'a jamais fait décrocher de la réalité. Au contraire, toute ma vie en est transformée."

"En aimant mes enfants, je suis à travers eux, la mère de toute cette masse d'enfants du Tiers-Monde, affamés ou abandonnés, je les porte sans fin dans le cœur de Dieu, dans une maternité joyeuse et transfigurée."

"Cette joie qui remplit si fort le cœur qu'elle déborde dans ma vie familiale, conjugale et professionnelle".

Je souhaite que le Christ transfiguré transforme notre vie entière de la même façon.

La 2e Décade recrute

Tous les membres actifs féminins actuels de la 2e Décade, qui seraient intéressés à faire encore partie de la 2e Décade pour l'an prochain, n'ont qu'à se présenter à l'école Beaubien aux heures de pratique, pour s'inscrire.

Ceci s'adresse aussi à toutes celles qui ont déjà fait partie des "Marionnettes" dans les années 75-76 et 77,

et qui aimeraient rejoindre la 2e Décade pour l'année 78-79 et les années à venir. Vous n'avez qu'à vous rendre à l'école Beaubien aux heures de pratique de la 2e Décade et on vous attendra pour prendre vos noms.

Nous comptons sur vous et espérons vous revoir en grand nombre.

A bientôt!

Paul VI vient de nous quitter et toute l'Eglise est dans la peine. Il a été vraiment le pasteur de tous et de tous les peuples, car il s'est penché sur les misères, les souffrances et les problèmes de tous les hommes.

Il a mis au service de l'Eglise et de toutes les nations, toutes les richesses de son intelligence et de son cœur: sa vaste culture, une large expérience et ses vertus d'humilité, de zèle et de charité évangélique. Il se laissait guider par la parole de Saint-Augustin: "Le temps s'écoule toujours dispersé, toujours rempli". Pour tous, il a été et demeure cette personnalité exceptionnelle qui a accompli un ministère sublime et difficile.

Paul VI nous quitte au jour de la transfiguration qui est une annonce de renouvellement. Grâce à son intelligence, à sa fermeté, à tous les dons de la grâce, les chemins du Concile ont été sagement tracés, si bien que l'Eglise n'a cessé de se renouveler, de se transfigurer. Les grands documents de son Pontificat pour n'en men-

tionner que quelques uns "Le développement des peuples", "L'évangélisation" demeurent des pierres d'assise qui font désormais partie de la construction de l'Eglise et du monde. A l'occasion de ses nombreux voyages, il a été l'éveilleur de la conscience des peuples.

Pasteur de l'humanité,

pourrions-nous dire. Il n'a cessé de dire et de proclamer: "Charité, justice, partage, respect de la vie et dignité de l'homme". Ce sont là les forces vives qu'il n'a cessé de proclamer pour changer la figure de ce monde.

Qu'il soit béni, ce Pasteur, d'avoir aidé tous les hom-

mes, de s'être adressé à tous comme un père aimant, d'avoir aimé ce monde fait de sainteté, mais aussi de misères et de souffrances, d'avoir éveillé la conscience des peuples aux valeurs de l'homme et de Dieu.

Charles-Henri Lévesque
Evêque du diocèse de Ste-Anne

pour finir en beauté

nous vous expliquons nos trucs...

Si vous voulez obtenir de bons résultats avec l'utilisation de lampes-éclair, demeurez dans une zone de 5 à 15 pieds...



DEVELOPPEMENT
DE VOS FILMS

126-12 poses-couleurs

et impression des photos 3 1/2 x 3 1/2

\$ 3.99
seulement

Service postal accepté: ajouter \$0.25 +taxe 8%

STUDIO GOSSELIN LITEE

44 est, St-Jean-Baptiste, Montmagny

248-5823

CHRONIQUE HORTICOLE

PAR: DIANE ROBICHAUD HUDON,
TECHNOLOGISTE
EN HORTICULTURE



"Pensez à votre pelouse!"

Avec l'arrivée du mois d'août, c'est l'époque par excellence pour rénover ou établir une nouvelle pelouse par l'ensemencement ou le gazonnement.

La rénovation:

Il importe que la pelouse contienne au moins 50 p. 100 d'herbes à gazon pour obtenir de bons résultats. Tout d'abord, une rénovation implique une lutte aux mauvaises herbes. Il est possible d'utiliser soit un herbicide tel le "Killex" par vaporisation ou bien un combiné "engrais-herbicide" granulaire. Après la destruction des mauvaises herbes, il est important, afin de combler les espaces libres et de renforcer la pelouse, d'effectuer un léger semis. Puis en septembre, afin de donner un regain de vigueur, il est bon d'appliquer un engrais de formule 6-12-24 ou un équivalent. Quand la pelouse contient moins de 50 p. 100 d'herbes à gazon, il est alors préférable de la refaire au complet.

Une nouvelle pelouse

Par semis:

La meilleure époque pour le semis d'une pelouse se situe entre le 15 août et le 10 septembre au plus tard.

Pour établir une bonne et belle pelouse, il importe de bien préparer

le terrain, en y enlevant tous les débris et en le nivelant de façon à ce qu'il s'égoutte en direction opposée à la maison. Après le nivellement de base, il faut ajouter environ 6 pouces de bonne terre à jardin, soit une terre franche, friable contenant suffisamment de matière organique pour absorber et retenir l'eau. Au besoin, incorporez-y de la mousse de tourbe et fertilisez-la en y

mélangeant un engrais chimique de formule G-10-4 ou un équivalent. Par la suite, ratissez le sol afin de faire disparaître les buttes et les dépressions. Il est important de choisir un très bon mélange d'herbes à gazon convenant à l'endroit où la pelouse est installée. S'il s'agit d'un site ensoleillé, le mélange est composé surtout de pâturin, alors que pour un endroit ombragé, c'est la fétuque qui doit prédominer. Le semis doit être fait à raison de 4 à 5 livres de semence par 1000 pieds carrés de superficie. Le dernier ratissage doit être fait pour recouvrir la semence tout en évitant de la recouvrir à plus de 1/4 de pouce. Il est bon d'effectuer un roulage léger afin de permettre un bon contact des semences avec le sol. Le premier pouce de surface du sol doit être maintenu constamment humide durant 10 à 15 jours, même si cela nécessite des arrosages quotidiens. La première tonte doit se faire lorsque le gazon atteint 3 pouces et celui-ci doit être coupé à 2 pouces de hauteur.

Par gazonnement:

Il est possible de gazonner jusqu'à la fin d'octobre. La préparation du terrain est la même que pour un semis. La pose du gazon en rouleaux est simple et rapide. C'est

une technique qui est plus dispendieuse, mais qui offre un résultat immédiat. Après la pose, il faut effectuer un arrosage abondant, puis, selon le besoin. La première tonte s'effectue quelques jours après le gazonnement.

Bon succès

Diane Robichaud Hudon

Technologiste en horticulture ornementale



croc-l'oeil

ACTIVITÉS DE L'ÂGE D'OR ST-AUBERT. Le programme des activités du Club de l'Âge d'Or de St-Aubert est le suivant pour l'année d'opération 1978-79: assemblée générale et élection, si nécessaire, le 17 septembre, les soirées sociales le 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier 1979, 3 février, 24 mars, la partie de sucre en avril, et la soirée de clôture des activités le 5 mai. Bonne fin de vacances à tous nos amis du Troisième Âge de la paroisse et des paroisses voisines; et à la prochaine, en septembre, si Dieu nous prête vie.

TOURNOI DE BALLE A STE-LOUISE. Un tournoi de balle-molle se déroulera les 26 et 27 août prochains sur le terrain de balle-molle de Ste-Louise. Toutes les équipes intéressées peuvent communiquer avec les numéros de téléphone suivants: 354-2986 ou 354-2412.

STE-LOUISE. Soirée de danse canadienne et moderne à la Salle du Couvent de Ste-Louise, samedi le 12 août prochain. L'orchestre "Les Messerviers" fera les frais de la musique. Bienvenue à tous.

FERMIERES DE MONTMAGNY. Le Cercle des Fermières de Montmagny invite la population à venir visiter son Exposition d'Artisanat qui se tiendra au Manoir Couillard-Dupuis à Montmagny, jeudi prochain le 10 août de 13 à 21 heures. Les membres du Conseil d'administration du Cercle seront heureux de vous accueillir.

TOURNOI DE BALLE MOLLE A ARMAGH. Un tournoi de balle-molle féminin, organisé par l'équipe féminine locale, se déroulera les 26 et 27 août prochains sur le terrain des loisirs à Armagh. Des trophées Molson seront remis aux gagnants des catégories A et B. Il n'y a aucun frais de participation à ce tournoi; on peut s'inscrire en communiquant avant le 20 août avec Julie Noel [tél. 466-2966] ou Andrée Goulet [tél. 466-2022].

ST-DAMASE. Lors du Festival du Poulet les 2 et 3 septembre prochains, se déroulera un marathon de balle-molle à St-Damase. Pour inscriptions, veuillez communiquer à 598-6860 ou 598-6732.

COURS DE MANIEMENT D'ARMES A FEU. Samedi le 12 août à 8 heures a.m., les chasseurs sont invités à approfondir leurs connaissances sur le maniement d'armes à feu. Ce cours sera donné par le Club de Tir de Montmagny au Centre Sportif le Bûcheron.

INSCRIPTION AU HOCKEY MINEUR A ST-JEAN PORT-JOLI. La date limite d'inscription pour le Hockey Mineur à St-Jean Port-Joli a été fixée au dimanche 13 août à 8 heures et 30 a.m. et à 12 heures et 30 p.m., à la grande salle du Collège Fleury. Le coût est de \$10. pour un premier enfant et de \$8. pour les autres enfants d'une même famille. Nous vous attendons en grand nombre. Une invitation est en même temps lancée aux personnes intéressées à s'occuper d'une équipe de hockey mineur; une réponse avant le 20 août serait grandement appréciée. Vous pouvez communiquer au bureau de la Commission municipale des Loisirs (tél. 598-6403).

TENNIS A L'ISLET-SUR-MER. Il est encore temps de vous inscrire au tournoi de tennis de L'Islet-sur-Mer commandité par Molson qui se déroulera les 12 et 13 août prochains. Il y aura de nombreux trophées. Pour d'autres informations, téléphonez à 247-3193 ou 247-5413 ou 247-5868. Il y aura une épluchette de blé d'Inde. Toute la population est invitée à ce tournoi.

ST-FRANÇOIS. Tournoi de volley-ball récréatif le 1-2-3 septembre prochains, au Centre des Loisirs de St-François. Pour plus d'information, téléphonez à 259-7247.

LIGUE DE BALLON BALAI MOLSON MONTMAGNY. Avis aux équipes de ballon-balai sur glace fille, qui désireraient se joindre à la ligue Molson Montmagny. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Claude Langlois, 248-2264, Jean-Luc Després, 248-5995-5996 ou Réjean Messervier, 248-3233.

ST-JUSTE. Grande course d'accélération St-Juste de Montmagny le 20 août 78 pour tous genres, stock, super stock et modifiée et motocyclette. Avec spectacle de haute performance. Inscription débutant à 10 hres a.m. Course débutant à 2 hres p.m. Au profit de la Fabrique de St-Juste.

FERMIERES. Les expositions du Cercle des Fermières dans le comté de L'Islet pour la semaine du 13 août sont les suivantes: St-Jean Port-Joli, centre paroissial en haut le 15 août, visite à partir de 14 heures. St-Cyrille, salle paroissiale le 16 août, visite de 19 à 22 heures. Ste-Perpétue, à la sacristie le 17 août, visite 13 à 17 heures et 19 à 21 heures. Ste-Louise, salle du couvent le 19 août, visite dans l'après-midi. Bienvenue aux visiteurs.

TOURNOI DE BALLE MOLLE FEMININ. Un tournoi de balle molle féminin aura lieu le 20 août 78 à St-Pierre du Sud. Pour inscription et information communiquez avec Marie-Claude Fortin 248-1965 ou Lyne Blais, 248-0341. La date limite d'inscription est le 15 août 78.

AGE D'OR DE L'ISLET. Dimanche le 13 août fête au sucre à la cabane de M. Claude Gérard Deschênes de St-Jean Port-Joli et dégustation de blé d'Inde. Membres et amis peuvent apporter leur repas pour le midi ou le soir. Il y aura musique et danse. Entrée libre aux membres de l'Âge d'Or. Bienvenue à tous.

GRANDE TIRE DE CHEVAUX A STE-LUCIE. Dimanche le 27 août à 1 hre, il y aura 12 attelages de chevaux dans la compétition avec en plus plusieurs autres attractions. Le tout se terminant par un souper au Rendez-Vous du Sportif ainsi que la remise des trophées et bourses. Le tout au profit de la Fabrique de Ste-Lucie.

FERMIERES DE CAP ST-IGNACE. Réunion mensuelle des Fermières jeudi le 10 août à 20 hres à la salle paroissiale, au programme préparation de notre exposition locale. Invitation à toutes les fermières.

La voix du peuple

Gens de Rivière-Ouelle, donnez-vous la main loyalement

Mes chers concitoyens de Rivière-Ouelle,

Ce soir, je voudrais m'entretenir avec les gens de ma paroisse natale. Je voudrais leur dire combien je les trouvais admirables quand je comparais leur bonne entente avec les paroissiens des alentours. Je n'ai pas cessé de vous suivre du coin de terre où je fus transplanté à l'âge de vingt et un ans et cette admiration allait toujours en grandissant.

Quand le malheureux tremblement de terre rendit notre temple inhabitable, vos pères ne se sont pas découragés, même si c'était en pleine crise et que cent dollars dans ce temps-là valaient bien mille piastres d'aujourd'hui, mais vous n'avez pas renoncé à l'église où il fait encore bon prier. Puis, d'année en année, vous

avez fondé votre Caisse populaire, votre magasin coopératif dont vous avez raison de vous enorgueillir. Et puis, toujours dans un esprit de bonne entente, vous avez décidé, puisque l'heure en était venue, de fêter vos trois cents ans d'existence et laissez-moi vous dire que vous avez été cette fois-là merveilleux. Pourquoi? Parce que vous étiez unis et que le bénévolat ça vous connaît.

Qu'est-il sorti de cette merveilleuse organisation? 1- La salle paroissiale qui rend de si grands services, salle que vous ouvrez si aimablement à tous ceux à qui cela peut rendre service. 2- Les quelques milliers de dollars que la paroisse a récoltés cette fois-là, n'est pas non plus une affaire négligeable.

3- Ne pas oublier le magnifique volume écrit par un fils

de Rivière-Ouelle à cette occasion, preuve que même si l'on quitte sa paroisse, on y laisse toujours une partie de son cœur.

Mais ce soir, je désenchanté en constatant que mes chers amis se sont trompés en voulant changer de méthode. Laissez-moi vous dire, avec mes quatre-vingt-deux ans d'expérience, que vous faites fausse route. J'ai connu une paroisse qui, pour une malheureuse affaire d'école, se ressent encore, après soixante-dix ans, de ce grave malentendu.

De grâce, gens de Rivière-Ouelle, que j'estime avec tout mon cœur, votre mécontentement a assez duré. Dépêchez-vous de réparer les dégâts pendant qu'il en est encore temps. N'attendez pas d'avoir tout saboté. Donnez-vous la main loyalement. Souvenez-vous que la vengeance est une arme qui se retourne vers ceux

qui en font usage. Ne détruisez pas, par une simple bêtise, trois siècles de dur labeur. Vous n'en avez pas le droit.

Soyez de ces chrétiens convaincus qui demain, pourront s'entendre dire ce que les païens disaient des premiers chrétiens: "Voyez comme ils s'aiment". Ne m'en voulez pas de vous donner ce conseil. Il vient d'un vieux cœur ami que l'expérience a mûri. Souvenez-vous que la vieillesse est un mal qui s'attrape et il n'existe aucun vaccin contre cette contagion. Que demain, ensemble, vous avec moi et moi avec vous, nous remettons à chanter: "Rien n'est plus beau sur cette terre que de s'aider et de s'aimer. Pour nous la vie est passagère."

Votre bonne et vieille amie,
Mme Théodora Dupont
82 ans, St-Denis

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	\$7.00
1 an	\$12.00
2 ans	\$22.00
États-Unis 1 an	\$32.00
Camejots	\$0.35

RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

QUALITÉ SERVICE PRIX
SERVICE GRATUIT À DOMICILE
Montmagny et les environs

ATELIERS Sinc INC.

Tapis - Prelart - Tuiles - Bois franc pour parquets
POSE EXÉCUTÉE PAR DES EXPERTS
Distributeur des produits DURAL et portes
miroirs coulissants, plantes, portes baignoires
Ateliers de réparation en menuiserie

Tél.: (418) 248-1101

391 Chemin du Coteau, Montmagny, Qué.
C.P. 412 G5V-3S7

DENTUROLOGISTE



André Normand
21 Valcourt, Montmagny
248-0849

SERVICE DE LAVAGE PAR PROCÉDÉ MÉCANIQUE

LAVAGE A LA VAPEUR DE:

MURS - PLAFONDS - TAPIS

Résidences - Bureaux

Service jour et soir
Estimation gratuite
Assurance responsabilité



Guy Lacombe Prop.

LES ENTREPRISES MURALES

188, Montée de la Rivière-du-Sud Montmagny 248-2822

Système 3 de:

TELEVISION
VENTES ET SERVICE
STEREO - TELEVISION
•TELE-COULEUR MODULAR
•MEUBLES STEREOS
•COMPACTS ELEMENTS

ZENITH

La qualité doit y être
pour que le nom soit
apposé.

Appelez: Armand Thibault T.V.

Service de Radio-T.V. Enr.

Laveuses, réfrigérateurs, poêles,
accessoires électriques

St-Eugène, Cté L'Islet

247-3777

3 ans de garantie
pièces et main d'oeuvre

Super Valeur

PATES ALIMENTAIRES

CATELLI
MACARONI COUPE OU SPAGHETTI
CARTON 5 LIVRES

1.44

Super Valeur

SAUCE HOT CHICKEN

HABITANT
14 ONCES

.29

Super Valeur

TOMATES

PROVIGO CHOIX
19 ONCES

.47

Super Valeur

ESSUIE-TOUIT

ROYALE
2 ROULEAUX

1.09

Breuvage

PROVIGO ORANGE,
RAISIN, MELANGE
DE FRUITS 48 ONCES

.49

Jus de tomates

HEINZ 19 ONCES

.38

Cristaux

QUENCH A SAVEUR DE
RAISIN 660 GRAMMES

1.69

Eau Vichy

CELESTINS 32 ONCES

.76

Eau gazeuse

SEVEN-UP
26 ONCES OU 750 ML
PLUS DEPOT

.29

Fromage

KRAFT CANADIEN
TRANCHE SINGLE
2 LIVRES

3.29

Céréales

NABISCO
CROQUANTS AU SON
500 GRAMMES

.79

Chez Provibec on est plus près de vous!



Sauce à la viande

CATELLI 28 ONCES

.99

Sardines plain

BRUNSWICK 3 ONCES

.29

Pizza Napoli

MC CAIN
10 ONCES

.79

Bonbons

PROVIGO
ASSORTIMENT
250 GRAMMES

.69

Biscuits

PROVIGO
GELEE FRAISES
1 LIVRE

.87

Gâteaux

VACHON
CARRES FEUILLETES
AU CARAMEL
BOITE DE 6

.99

Biscuits David

GAUFRETTES
ASSORTIES
200 GRAMMES

.77

Désodorisant

SECRET 6 ONCES

1.37

Savon toilette

CAMAY BLANC OU ROSE
4 BARRES PLUS
1 GRATUITE

1.27

Détergent liquide

SUNLIGHT 24 ONCES

.82

Détergent

TIDE 4 LITRES
2.4 KILOGRAMMES

2.89

Sacs à déchets

PROVIGO 11 X 9 X 22
INTERIEUR FORMAT 10

.47



Carottes nouvelle récolte

PRODUIT DU QUEBEC
CANADA NO. 1
CELLO 2 LIVRES

.59

BLE D'INDE

SUR EPIS

CULTURE DU QUEBEC
CANADA NO. 1
LA DOUZAIN

.69

Poires Bartlett

PRODUIT DE LA CALIFORNIE
CANADA NO. 1
GROSSEUR 150 LA LIVRE

.69

Carottes Cocktail

PRODUIT DU QUEBEC
CANADA NO. 1
CELLO 12 ONCES

.39



COTELETTES DE PORC

FRAICHES ET MAIGRES
LA LIVRE

1.68

Roti de porc

BOUT DU FILET LA LIVRE

1.48

Jambon épaule

MARQUE POPULAIRE
LA LIVRE

.98

Saucisse fraîche

PORC ET BOEUF
BILOPAGE LA LIVRE

1.18

Poulet Barbécue

CUIT BILOPAGE
LA LIVRE

1.49

Tête fromagée

BILOPAGE 10 ONCES

.98

Poulet cuit

PANE FLAMINGO
BARILET DE
9 MORCEAUX

3.69



provibec



Prix en vigueur jusqu'au 12 août 1978
pour les marchands desservis par
Provigo Inc. Division Québec
Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités



Le conseil administratif de l'Association musicale Hallélou. La présidente, Mlle Paulone Gaudreau, apparaît au premier plan entourée des vice-présidents Andrée Masson et Richard Dionne. Les autres membres de l'exécutif sont, dans l'ordre habituel, Marie Boulet, Lucille Lemieux, secrétaire, Gilles Carré, Cécile Bélanger et Margot Boulet. [D.G. Peuple-Courrier]

Hallélou projette un voyage en Europe

(D.G.) À l'été 1979, le chœur Hallélou traversera les frontières du Québec mettant ainsi à exécution un projet de voyage en Europe où s'intercaleront voyages d'agrément et concerts. La présidente de l'Association musicale, Mlle Pauline Gaudreau, profitait d'une conférence de presse, mardi le 1er août, pour lancer publiquement cette nouvelle, insistant sur le travail que suppose l'organisation de ce voyage.

Pourquoi ce voyage

Plusieurs motifs guident l'action de la chorale dans cette aventure, de préciser Mlle Gaudreau. D'abord, explique-t-elle, l'occasion se présente ainsi de faire connaître Hallélou sur le plan international. Un événement historique est aussi invoqué soit la commémoration du 300ième anniversaire de la première messe dite à Montmagny.

Par ailleurs, dans leur périple, ces ambassadeurs de la chanson feront halte à Montmagny en France. "Bref, du 14 au 28 juillet 1979, ce sera le temps des retrouvailles" de signaler la présidente. Remarquons aussi que cette initiative vient souligner le 15ième anniversaire d'existence de la chorale.

L'itinéraire

L'itinéraire tel que tracé par Gilles Carré, mais qui peut être sujet à quelques chan-

gements, comporte des arrêts dans plusieurs agglomérations françaises (Paris, Montmagny, Dijon, Lyon, St-Etienne, Marseilles, St-Tropez, Cannes) dans des villes italiennes (Gène et Milan) et en Suisse à Lausanne. Pour l'horaire des concerts, tous les lieux n'ont pas encore été déterminés quoique présentement, on peut en citer trois, Paris, Montmagny et St-Etienne.

M. Robert Proulx de Montmagny (Québec) agit comme conseiller au niveau du projet. De plus, on rapporte que sera présenté un montage audio-visuel sur la région et le chœur Hallélou, dans tous les endroits visités.

Aide au financement

Afin d'alléger les dépenses personnelles encourues pour ce voyage, la chorale compte sur le support de la population. Pour ce faire, elle met sur pied une vente de billets pour le tirage d'une automobile de marque "Mercury Monarch 1978". L'attribution du prix se fera le 29 octobre au Centre Sportif le Bûcheron, au cours d'un souper chantant. Les gens pourront contempler la voiture en montre lors de l'Exposition agricole du district de Montmagny du 14 au 20 août. D'autre part, à l'occasion de l'Expo, Hallélou monte un café-terrasse où se produiront des artistes locaux.

Chorales françaises à Montmagny

La présidente annonçait que deux chorales provenant de la France, plus précisément de St-Etienne et de Noisseville nous visiteront le 13 août prochain. La population aura l'opportunité de les écouter lors d'un concert donné sous les étoiles au Manoir Couillard-Dupuis.

L'exécutif d'Hallélou

Toujours, lors de la conférence de presse, on divulguait la composition de l'exécutif pour l'année. Outre la présidente déjà mentionnée, siègent, Richard Dionne, 1er vice-président, Andrée Masson, 2e vice-présidente et responsable du comité des spectacles, Ghislaine Giasson, trésorière et Lucille Lemieux, secrétaire. Les autres membres du conseil administratif se partagent les tâches; Gilles Carré, responsable du comité des décors, Margot Boulet, de la discipline et des archives, Cécile Bélanger, de la publicité et Marie Boulet, du comité social sans oublier le directeur musical, Raymond Rhéaume.

Plus spécifiquement à l'organisation du voyage, on retrouve, Richard Dionne, le responsable, Andrée Masson, Lili Dubé, Suzanne Lord, Gilles Carré et Jean-Noël Laprise. D'autres personnes s'ajouteront à ce comité dans les temps à venir.

Hallélou reçoit

C'est le 13 et 14 août soit en fin de semaine que le Chœur Hallélou sera l'hôte de 2 chorales françaises (70 choristes).

L'arrivée des choristes français est prévue vers 17.00 hres au Manoir Couillard-Dupuis dimanche. Un cocktail sera servi et sera suivi d'un souper typique-

ment canadien.

Vers les 20.30 hres, un concert sous les étoiles sera offert gratuitement au public à ce même site historique par les chorales françaises conjointement avec Hallélou. Nous comptons grandement sur la présence toujours appréciée d'ailleurs du public magnymontois et

de la région. "En cas de pluie", le concert aura lieu à l'intérieur du Manoir.

Le coucher s'effectuera chez les membres d'Hallélou et le lundi matin un tour de ville est prévu ainsi qu'une visite à l'Hôtel de Ville. Donc, c'est un rendez-vous.

Pauline Gaudreau pour le Comité de Publicité

Quatre spectacles des Jeunesses Musicales à Montmagny

Connais-tu les Jeunesses Musicales du Canada? Oui! si non... c'est un organisme à but non lucratif pour promouvoir les nouveaux talents dans le domaine musical au Québec et au Canada. C'est un organisme subventionné par le Conseil des Arts du Canada et le ministère des Affaires culturelles.

Popularti t'offre par le biais de cet organisme la chance de voir à Montmagny quatre grands spectacles de qualité, dès cet automne. En octobre, ce sera Huguette Family qui s'exprime très bien en français et qui fait de

la musique ancienne à partir de 30 instruments, du chant et de la danse.

À la fin novembre, l'Ensemble Mozaïque, groupe dont les principaux initiateurs sont André Gilles et Mario Duchesneau, jouera de la flûte, du piano, du violon et du violoncelle. En février, André Laplante interprétera la grande musique classique dans un concert pour piano. Ils s'acquiescent graduellement une présence à divers concours musicaux sur le plan international. Enfin en mars, Claude Garden jouera de

l'harmonica avec sa grande facilité habituelle, accompagné à la guitare par Michel Laucke.

Si ces spectacles t'intéressent, communique avec Popularti par écrit ou par téléphone avant le 25 août prochain. Advenant une réponse affirmative de la population de Montmagny et la région, Popularti verra à la présentation de ces quatre spectacles dès l'automne.

Alain Gaumond
Administrateur de
Popularti
C.P. 273 Montmagny
Tél.: 248-6131

Une première cinématographique à St-Pacôme

(C.C.) Les cinéphiles de St-Pacôme seront les premiers, au Québec, à pouvoir voir le film "André Gagnon", dont la grande Première aura lieu au cinéma Louise de cette localité, le 27 août prochain. Il nous a été impossible, la semaine dernière, de connaître les noms du producteur et du réalisateur de l'oeuvre, de même que le générique; par contre nous avons appris qu'il ne s'agirait pas d'une production de l'ONF, mais bien d'une firme privée.

André Gagnon, le musicien,

est né à St-Pacôme et y a passé une partie de son enfance, ainsi qu'à La Pocatière. Le film, d'après ce que nous avons su, relate les parties les plus importantes de sa vie. D'ailleurs, de nombreuses séquences auraient été tournées dans la région.

Il en coûtera \$3. pour assister à la représentation du 27 et tous les profits seront versés à la Fabrique de St-Pacôme. Rejoint par téléphone, la semaine passée, le curé de la paroisse, l'abbé Garneau, devait nous

apprendre que c'est Gagnon lui-même qui avait offert cette première à la Fabrique. Il n'en coûtera rien, non plus, pour la location de la salle de cinéma, le propriétaire de celle-ci la mettant gratuitement à la disposition de la Fabrique.

Un peu avant la projection, les spectateurs pourront rencontrer les comédiens Monique Mercure et Benoit Marleau, ainsi que quelques autres. Les billets seront bientôt en vente à la Caisse populaire de St-Pacôme et à l'épicerie Gilbert Royer.



Ce ne sont là qu'une partie des travaux qui sont présentement exposés à la Salle Martin de la Cathédrale de La Pocatière. Le kiosque est ouvert tous les jours et les visiteurs y sont chaleureusement accueillis. [G.G. Peuple-Courrier]

Exposition de travaux d'artisanat à La Pocatière

(G.G.) Divers travaux de tissage, tricot, macramé, sont présentement en exposition à la Salle Martin de la Cathédrale de La Pocatière. Ouverte au public depuis le 24 juin dernier, cette exposition devrait prendre fin au début de septembre.

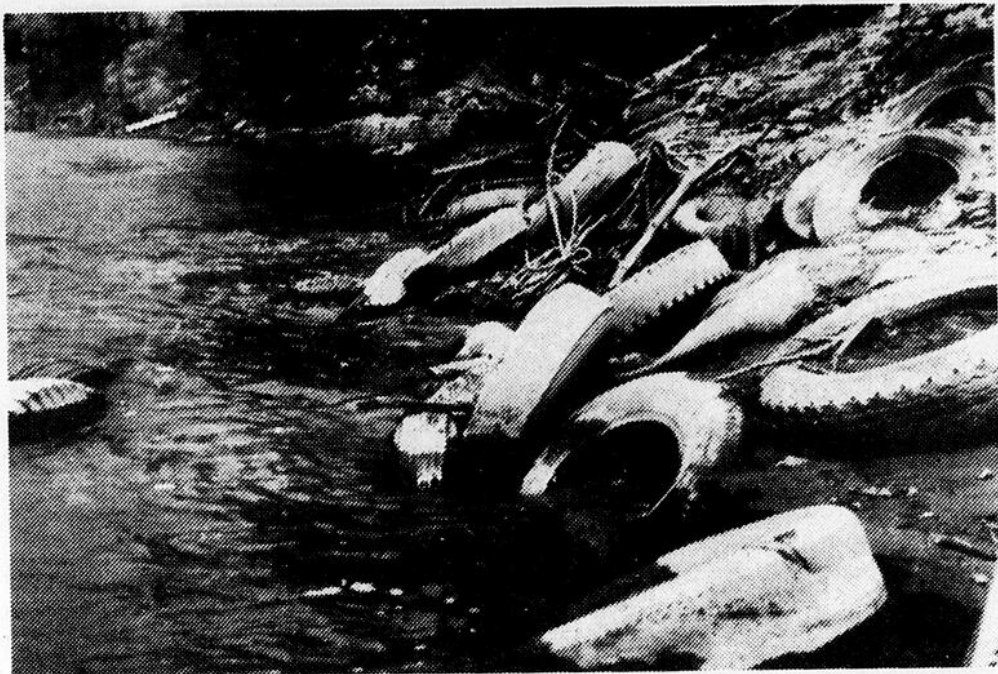
Quelques 46 dames de La Pocatière, faisant partie tant du Cercle des Fermières que d'autres groupes sociaux, y exposent leurs travaux. En

fait, tous les secteurs de l'artisanat traditionnel sont représentés à cette exposition, que ce soit de la symographie ou de la tapisserie, en passant par le tissage et le tricot.

C'est la 4ième année consécutive qu'une telle exposition est montée à La Pocatière. À tour de rôle, les dames sont appelées à prendre soin du kiosque et ce, bénévolement. Le kiosque est ouvert

au public tous les jours de la semaine de 13 heures à 17 heures.

Jusqu'à présent, on estime à environ 600 le nombre de personnes qui se sont rendues visiter l'exposition. De plus, à partir du "livre de signatures", on a pu constater qu'une grande partie de ces visiteurs venaient de l'extérieur de la région.



À cause de l'insouciance et de la négligence de l'homme, la gratuité de l'eau est aujourd'hui chose du passé. L'eau potable devient, en effet, un produit de plus en plus rare et dispendieux, étant le fruit d'une haute technologie. Les coûts associés à l'eau potable représentent de 10 à 20% du budget de fonctionnement des municipalités et une partie importante de la dette municipale.

Autrefois gratuite

L'eau: un produit de luxe?

La gratuité de l'eau est chose du passé. La pression énorme exercée sur cette ressource naturelle par la société moderne achève de détruire le mythe de l'eau «inépuisable et inaltérable...» Les Québécois doivent aujourd'hui faire face à cette réalité: l'eau, produit d'une haute technologie, est dispendieuse et doit être considérée comme un bien rare.

Pourtant, l'eau continue évidemment de constituer un bien essentiel: seulement pour survivre, l'homme doit consommer quotidiennement d'une à trois pintes d'eau potable. Dans notre société technologiquement avancée, de 30 à 40 gallons d'eau sont nécessaires chaque jour pour chaque personne.

Pour les utilisateurs domestiques, le Québec consomme près d'un milliard de gallons d'eau par jour: en cuisine, pour l'hygiène personnelle, l'arrosage, combattre les incendies etc...

Quant à l'industrie, elle utilise environ 2 milliards de gallons d'eau par jour, dans le secteur primaire seulement.

On pourrait penser que cela ne cause aucun problème au Québec: 12% du territoire est couvert d'eau douce. Mais deux gallons d'essence suffisent pour contaminer un milliard de gallons d'eau. À titre d'indice, les coûts associés à l'eau potable représentent de 10 à 20% du budget de fonctionnement des municipalités et une partie importante de la dette municipale. De plus, ces dépenses s'accroissent au rythme de 10% par année.

croissent au rythme de 10% par année.

Le droit à l'eau potable

Pour toutes ces raisons, le droit pour le citoyen à une eau potable à la grandeur du territoire, constitue le leitmotiv à partir duquel s'articule le gros des efforts des Services de protection de l'environnement.

Actuellement, on effectue un contrôle systématique de la qualité bactériologique de l'eau provenant des réseaux d'alimentation en eau potable des municipalités et une surveillance, au besoin, des conditions physico-chimiques est exercée.

Parallèlement, une inspection aussi complète du fonctionnement des aqueducs et des usines de traitement se fait dans les 10 régions administratives du Québec. D'autre part, à l'initiative des Services de protection de l'environnement un programme de perfectionnement des opérateurs d'usines de traitement de l'eau a été mis sur pied.

Les S.P.E. surveillent donc 970 réseaux d'aqueduc qui desservent près de 5 millions de personnes. Les analyses bactériologiques touchent 85% de l'eau consommée au Québec. Si l'on a

choisi ce type de contrôle c'est que la contamination bactériologique est celle qui peut survenir le plus rapidement en plus d'entraîner des conséquences graves à court terme sur la santé du consommateur.

Gaspillage

La consommation d'eau per capita se chiffre à 138 gallons par jour, au Québec, ce qui en fait la moyenne la plus élevée au Canada. De cette quantité, moins d'un tiers de un pour cent (.33) nous est utile pour assurer notre survie biologique. Où va le reste? En plus de diverses autres utilisations, les Québécois paient plus de \$100 millions par année en pur gaspillage de l'eau potable.

Comment le citoyen peut-il réduire sa consommation d'eau?

- En supprimant les arrosages de parterre inutiles;
- en n'actionnant pas inutilement la chasse d'eau des toilettes;
- en ne laissant pas couler des dizaines de verres d'eau pour n'en prendre qu'un seul;
- en mettant une brique dans le réservoir d'eau des toilettes.

Le

théâtre

télévisé

Si la publication des pièces de théâtre, particulièrement celles du répertoire québécois, est intéressante au premier chef en ce qu'elle en favorise la diffusion et peut donc encourager des troupes à les monter, cette excellente raison de publier ne tient plus quand il s'agit d'un mélodrame écrit pour la télévision. Ce mode de production étant entre des mains professionnelles, il est bien peu de chance qu'un groupe de citoyens puissent y avoir recours pour monter une pièce, fut-elle fort intéressante.

Or, ce n'est même pas le cas de cette récente parution au Cercle du Livre de France d'une pièce déjà présentée à la télévision de Radio-Canada et intitulée *Le cœur étoilé*, une œuvre de Louise Maheux-Forcier.

Il s'agissait sans doute d'assurer la parution complète des œuvres de Madame Maheux-Forcier, ce qui ne peut en réalité intéresser que les professionnels de la littérature, ceux qui vivent à la disséquer... comme moi, tiens! Mais à vrai dire, j'aurais pu m'en passer et lire un bon livre à la place de cet épanchement "magalique" sentant l'eau de rose et le chrysanthème.

Le livre, comportant quelques photographies de la production télévisée, comprend également deux courtes pièces (30 minutes chacune) écrites pour la radio et ayant aussi été jouées en ondes à la radio d'Etat. La seconde, *Miroir de nuit*, est un fort poétique exercice littéraire qui a la grande qualité d'être éminemment lisible.

J.L.-L.



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

LES CONGES DE MATERNITE

Actuellement au Québec il n'existe aucune réglementation concernant les congés de maternité. Seules les employées syndiquées pouvaient espérer obtenir une protection à l'intérieur de la convention collective. Mais pour toutes les autres femmes non régies par convention collective, c'était le vide juridique. Bien sûr, il y avait la Loi de l'Assurance-Chômage qui permettait à une femme de recevoir des prestations pendant quinze (15) semaines mais cela ne lui permettait pas d'avoir un droit à son emploi.

La Commission du Salaire Minimum vient de publier dans la Gazette Officielle du Québec, le 26 juillet 1978, un projet d'ordonnance concernant les congés de maternité. En vertu de ce projet qui n'a à l'heure actuelle aucune valeur légale puisqu'il n'a pas été adopté par la Commission du Salaire Minimum et par le Gouvernement, une salariée régie par la Loi du Salaire Minimum peut bénéficier de ce projet si elle a accompli six (6) mois d'emploi dans une même entreprise dans les douze mois qui précèdent la date de la demande de son congé. La salariée doit donner à son employeur un avis de trois semaines de son intention de se prévaloir d'un congé de maternité, ce préavis devant être accompagné d'un certificat médical attestant de l'état de grossesse et de la date prévue de l'accouchement. Le congé auquel a droit la salariée enceinte est de dix-huit semaines qu'elle peut répartir à son gré, avant comme après l'accouchement. De même, avec un certificat médical, la salariée pourra obtenir une prolongation de sa période de congé pouvant aller jusqu'à quatre semaines. Le projet prévoit même que dans certains cas, le congé puisse être pour toute la durée de la grossesse. L'employeur pourra même exiger à partir de la sixième semaine qui précède la date prévue de la naissance que la salariée enceinte établisse qu'elle est encore en mesure de travailler et ce, avec un certificat médical. Au cas d'un tel refus de l'employée de fournir un certificat l'employeur pourra forcer l'employée à prendre son congé de maternité.

Ce qui est particulièrement important, c'est le retour au travail. Après le congé de maternité, l'employeur doit réinstaller la salariée dans son poste avec les mêmes droits et privilèges que ceux qu'elle avait au moment de son départ comme si son emploi n'avait nullement été interrompu. Si le poste occupé par une salariée n'existe plus au moment de son retour, l'employeur devra établir que la disparition du poste n'est nullement liée au congé de maternité. En cas de licenciement collectif, la salariée en congé de maternité conserve exactement les mêmes droits que si elle avait continué à travailler. Également, la salariée a droit à tous les avantages qu'elle aurait eu si elle avait travaillé pendant son congé de maternité et particulièrement les redressements de salaire et participation à un régime collectif. A l'expiration du délai accordé pour le congé de maternité, si l'employée ne se présente pas au travail, elle est présumée avoir démissionné. Le projet interdit également à un employeur de congédier ou de suspendre une salariée pour le motif qu'elle est enceinte et si un tel congédiement ou suspension était attribuable à ce motif, l'employeur aura le fardeau de la preuve qu'il a congédié ou suspendu la salariée pour un autre motif valable et déterminant. Le règlement de la Commission du Salaire Minimum serait applicable même si l'employeur a vendu son entreprise.

Nous constatons que ce projet comble une lacune dans notre système de relations de travail.

\$ Besoin d'argent \$

1 et 2^{ème} hypothèque
Consolidation dettes
Budget
aucun cas refusé

692-2641



Epluchette de Blé-d'Inde...

(Blé d'Inde frais cueilli)

Tous les dimanches après-midi
de 11 hres A.M. à 6 hres P.M.

Situé sur la route du Lac Trois-Saumons à
St-Aubert [Du côté est, près du Vieux Moulin]

Bienvenue à tous!
Entrée libre

Arthur Caron
St-Aubert

Tél.: 248-5872

LES DRAPERIES MONTMAGNY ENR.

Décoration intérieure

Confection de tentures, Couvre-lits, Accessoires de bain,
Toiles de toutes sortes - MODELES EXCLUSIFS

185, Avenue de la Gare, Montmagny, R. Langlois, prop.

ESTIMATION GRATUITE



1/2
prix

Faut voir... pour le croire

1/2 prix sur toute la marchandise

Mercerie Robert Bob Normand

82 Est St-Jean Baptiste Centre ville Montmagny 248-3757

Le plus grand choix de complets 3 pièces et safari, dans les grandeurs 34 à 50, courts et réguliers, aussi jackets de cuir, courts et safari.

1/2
prix



L'Assurance: cette Inconnue!

POLICES AVEC PARTICIPATION

La prime d'une police avec participation est quelque peu plus élevée que ce que la compagnie estime nécessaire pour couvrir le coût de l'assurance-vie qu'elle vous garantit.

A la fin de chaque année, la compagnie vous rembourse une part de la prime, soit une "participation".

Les participations sont établies en tenant compte des résultats d'exploitation de la compagnie au cours d'une certaine période. Elles offrent aux assurés la possibilité de "participer" au succès de l'entreprise.

Le coût net annuel de l'assurance avec participation est la différence entre la prime que vous payez et les "participations" que vous recevez.

Polices sans participation:

Le taux de la prime d'une police sans participation s'établit selon le montant que la compagnie prévoit lui être nécessaire pour couvrir le coût de l'assurance qu'elle vous garantit. Vous ne recevez aucune remise. Le coût réel de l'assurance-vie sans participation est toujours égal à la prime que vous versez.

Les compagnies qui offrent des polices sans participation s'efforcent d'établir des primes aussi basses que possible. Celles qui offrent des polices avec participation s'efforcent d'arriver à un coût net aussi bas que possible par le jeu des participations. Les polices avec participations et les polices sans participation sont en tous points semblables, sauf en ce qui se rapporte à la structure des primes.

Laquelle choisir? Personne ne peut prédire laquelle se sera révélée meilleur marché au bout du compte. Ce sont les résultats d'exploitation de votre compagnie d'assurance-vie qui le détermineront. En gros, si vous croyez que les taux d'intérêt vont monter au cours d'une longue période à venir, vous pourriez pencher en faveur de l'assurance-vie avec participation. Cependant, du fait de la concurrence entre les compagnies, les coûts des deux genres d'assurance-vie ont tendance à demeurer relativement équivalents.

Germain Simoneau, a.v.a.
15, du Bassin nord
Montmagny (Québec)

Horaire Canal 9

Mercredi 9 août 1978

18.30 En vrac (socio-culturel) "Aide aux musiciens amateurs"
19.00 Sports "Tournoi golf" La Pruchière
19.15 Communiqués
19.30 Un été vert

Jeudi 10 août 1978

18.30 Divers "Le bois" R.Q.
18.45 Communiqués
19.00 En vrac (socio-culturel)
19.30 Sports (reprise)

Lundi 14 août 1978

18.30 Dossier d'été NC
19.30 Un été vert

Mardi 15 août 1978

18.30 Divers "Les drogues" 14-16 ans R.Q.
19.00 Dossier d'été NC



SOLDATS DE MONTMAGNY EN EGYPTÉ. — Ces deux soldats membres du 61ème Régiment d'Artillerie de Campagne de la 59ème Batterie de Montmagny, le caporal Edouard Pélouin et le caporal Richard Blanchet, travaillent pour les Forces des Nations-Unies en Egypte au service du 73ème Bataillon. La photo a été prise devant un entrepôt de matériel. MM. Pélouin et Blanchet vous font leurs amitiés.

Avis de décès

Est décédé à Chicoutimi le 2 août à l'âge de 69 ans M. Maurice Hains, époux de dame Delima Imbeault demeurant à St-Siméon. La dépouille mortelle était exposée en la résidence funéraire de Roch Barbeau de St-Siméon. Les funérailles ont eu lieu samedi le 5 août

en l'église de St-Siméon et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Ovila Desbiens, née Simone, M. Thomas [Pauline Ouellet], Ls-Joseph [Lise Fortin].

Direction funéraire: Gravel et Fils.

Avis divers

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ISLET
COMTE DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

Demande de soumissions - Entretien de chemins d'hiver

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, de la Municipalité de la Ville de L'Islet, Comté de L'Islet, dûment autorisé, que des soumissions sont demandées pour l'entretien des chemins de la municipalité à la circulation des véhicules-automobiles à compter du 1er septembre 1978, pour une période n'excédant pas deux (2) ans, soit les saisons 1978-79 et 1979-80.

L'entretien de ces chemins, sur une longueur de 4.70 kilomètres [environ 3 milles] devra être fait conformément aux exigences du Ministère des Transports de même qu'aux dispositions du contrat disponible au bureau du secrétaire-trésorier. Le prix demandé par la soumission devra être déterminé de manière fixe, à tant par kilomètre pour la période visée et devra inclure la fourniture du sel et du sable. On devra également tenir compte des autobus scolaires i.e. ouverture des chemins assez tôt le matin et virées pour les autobus où ce sera nécessaire.

Les soumissions devront être déposées le ou avant le 21 août 1978 avant 16 heures. Les soumissions devront être cachetées et portant la mention "Soumission pour entretien des chemins pendant la saison d'hiver".

Les soumissions seront ouvertes et lues à la séance du conseil municipal de la Ville de L'Islet, qui sera tenue le 21 août 1978, à 20.00 heures, à l'Hôtel de ville, 92, 7ième rue.

La Corporation Municipale de la Ville de L'Islet, ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Ville de L'Islet, dans le comté de L'Islet, ce 26ième jour du mois de juillet 1978.

Jean-Marc Gagnon
Secrétaire-trésorier

Corporation Municipale
Paroisse Notre-Dame de Bonsecours
L'Islet, comté L'Islet, Qué.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS
ENTRETIEN DE CHEMIN D'HIVER

Avis public est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours, comté de L'Islet dûment autorisé, que des soumissions sont demandées pour l'entretien des chemins de la municipalité à la circulation des véhicules-automobiles à compter du 1er septembre 1978 pour une période n'excédant pas deux (2) ans soit les saisons 1978-79 et 1979-80.

L'entretien de ces chemins, sur une longueur de 17.43 kilomètres [environ 10.83 milles] devra être fait conformément aux exigences du Ministère des Transports de même qu'aux dispositions du contrat disponible au bureau du secrétaire-trésorier. Le prix demandé par la soumission devra être déterminé de manière fixe à tant par kilomètre pour la période visée et devra inclure la fourniture du sel et du sable. On devra également tenir compte des autobus scolaires i.e. ouverture des chemins assez tôt le matin.

Les soumissions devront être déposées le ou avant le 21 août 1978 avant 16 heures. Les soumissions devront porter la mention "Soumission pour entretien des chemins pendant la saison d'hiver". Les soumissions seront ouvertes et lues à la séance du conseil municipal de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet qui sera tenue le 21 août 1978, à 20 heures, à la salle municipale de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet.

La Corporation Municipale de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à L'Islet dans le comté de L'Islet, ce 2ième jour du mois de août 1978.

Bertrand Couillard
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-EUGENE
COMTE DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS — ENTRETIEN DE CHEMINS D'HIVER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Eugène, comté de L'Islet, dûment autorisée, que des soumissions sont demandées pour l'entretien des chemins de la municipalité à la circulation des véhicules-automobiles à compter du 1er septembre 1978, pour une période n'excédant pas deux (2) ans, soit les saisons 1978-79 et 1979-80.

L'entretien de ces chemins, sur une longueur de 26,59 kilomètres [environ 16,53 milles] devra être fait conformément aux exigences du Ministère des Transports de même qu'aux dispositions du contrat disponible au bureau du secrétaire-trésorier. Le prix demandé par la soumission devra être déterminé de manière fixe, à tant par kilomètre pour la période visée et devra inclure la fourniture du sel et du sable. On devra également tenir compte des autobus scolaires, i.e. ouverture des chemins assez tôt le matin et virées pour les autobus où ce sera nécessaire.

Les soumissions devront être déposées le ou avant le 21 août 1978 avant 16 heures. Les soumissions devront être cachetées et portant la mention "Soumission pour entretien des chemins pendant la saison d'hiver". Les soumissions seront ouvertes et lues à la séance du conseil municipal de Saint-Eugène qui sera tenue le 21 août 1978, à 20 heures, à la salle municipale de Saint-Eugène.

La Corporation Municipale de Saint-Eugène ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

DONNE A ST-EUGENE dans le comté de L'Islet, ce 3ième jour du mois de juillet 1978.

Anne-Marie Normand, sec.-trés.

APPEL D'OFFRES

GARAGE MUNICIPAL DE CAP ST-IGNACE

PROPRIETAIRE:

La Municipalité de Cap St-Ignace,
Cap St-Ignace P.Q. G0R 1H0

ARCHITECTE:

Réal Lavallée
1627, rue Mon Repos,
Ste-Foy, Québec
G1W 3N7

[418] 658-3974

INGENIEURS:

Jean Pineau & Associés Ltée,
399, rue Morse,
Ste-Foy, Québec.
G1N 4M3

[418] 683-1701

La municipalité de Cap St-Ignace demande des soumissions pour la construction d'un garage municipal devant être construit suivant les plans et devis des professionnels cités ci-haut.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ou entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié fait à l'ordre du propriétaire au montant équivalent à 10% du coût global de la soumission.

Le prix ainsi que la garantie de soumission devront être valables pour une période de soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les plans et devis pourront être obtenus aux bureaux du secrétaire-trésorier de la municipalité, contre un dépôt de \$75.00 remboursable si l'entrepreneur présente une soumission et s'il remet les documents en bon état dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les sous-traitants pourront consulter les plans et devis au bureau de l'Association de la Construction de Québec.

A la signature du contrat de construction, la garantie de soumission devra être échangée contre une garantie d'exécution acceptable au propriétaire.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être présentées sur les formules fournies à cette fin par l'architecte.

Les sous-traitants qui sont tenus d'entrer leurs soumissions via le Bureau des Soumissions Déposées devront le faire avant quatorze (14:00 hres), mercredi le 23 août 1978.

Les entrepreneurs généraux devront présenter leurs soumissions dans une enveloppe scellée, adressée au sous-signé, avant dix-neuf heures et trente (19:30 hres) lundi le 28 août 1978.

Les entrepreneurs généraux seront responsables du choix de leurs sous-traitants pour leurs solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues.

Monsieur Paul Fortin
Secrétaire-trésorier
Municipalité de Cap St-Ignace
Cap St-Ignace, P.Q.
Tél.: [418] 246-5820



C'était à l'Exposition agricole de St-Pascal, la semaine dernière. A gauche, la championne junior, Elevation Milli, propriété de M. Lucien Michaud. Au centre, on aperçoit la championne de réserve, Tempo Marilyn, une bête appartenant à M. Jean-Guy Michaud; à droite, enfin, il s'agit de Val D'Espoir Master Jenny, de Guylaine Michaud.



Dans la catégorie sénior, la grande championne fut Hill-Hi Hope BC Marge, appartenant à M. Lucien Michaud, tandis que le titre de championne de réserve allait à A.R.S.P. Magistrate July, dont le propriétaire est M. Rosaire Richard, à gauche sur notre photo.

Résultats du jugement des bovins Holstein à St-Pascal

(C.C.) Au Québec, l'élevage laitier constitue une bonne part de toute la production agricole; et c'est particulièrement vrai dans une région comme celle de la Côte-du-Sud, là où les sols ne se prêtent pas tellement à la culture maraîchère ou à la grande culture céréalière.

Parmi les 910,000 vaches laitières que compte le cheptel de la province, plus de la moitié sont de race Holstein. C'est donc dire qu'il s'agit là d'une part importante de notre patrimoine agricole et d'une composante essentielle de notre économie en général.

Originaire de Hollande, la Holstein fut introduite au Canada, en 1881, par un dénommé Wright. Plus précisément, les premiers indi-

vidus furent emmenés à Old Fort Garry au Manitoba, en provenance des Etats-Unis. La vache Holstein pèse 1,400 lbs, en moyenne, et elle peut produire autour de 14,300 lbs de lait par année, avec un pourcentage de 3.7% de matière grasse. Le taurau, pour sa part, atteint un poids de 2,400 lbs.

Le 3 août dernier, à St-Pascal, avait lieu le jugement des bovins Holstein, dans le cadre de la 51^{ème} Exposition agricole du comté de Kamouraska. Pour l'occasion, 11 éleveurs avaient soumis 82 sujets au juge Louis Bouret, de St-Grégoire de Nicolet.

Les résultats détaillés

La palme du premier éleveur est allée à M. Rosaire Richard et celle du

premier exposant à M. Jean-Guy Michaud. C'est M. Lucien Dumais, de St-Pascal, qui, avec Lapinière Ghyslaine Aztec, a remporté le grand championnat pour les tauraux, tandis que le championnat de réserve était décerné à Amik Aztec Jonathan, de la ferme Moreau et Frères, de St-Philippe de Néri. La vache championne, dans la catégorie junior, a été reconnue comme étant Val Brillant Elevation Milli, propriété de M. Lucien Michaud, tandis que le championnat de réserve allait à M. Jean-Guy Michaud, pour Val d'Espoir Tempo Marilyn.

Dans la catégorie sénior, le titre de grande championne a été attribué à Hill-Hi Hope Marge, une bête apparte-

nant à M. Lucien Michaud; M. Rosaire Richard, pour sa part, remporta le championnat de réserve, grâce à A.R.S.P. Magistrate July. Enfin, comme gagnant du premier groupe (4 sujets de

la même classe) on a désigné M. Rosaire Richard, une fois de plus.

La journée précédente, le 2 août, on avait choisi les gagnants parmi les jeunes ruraux de Kamouraska.

Dans la classe junior, le premier prix est allé à Richard Lizotte, fils de Georges-Henri Lizotte; par ailleurs, en classe sénior, c'est Guylaine Michaud qui s'est classée première.



Journée-Jeunesse à St-Pascal

Depuis quelque temps, les gens de St-Pascal ont entendu parler d'une JOURNÉE JEUNESSE. La cueillette des bouteilles vides dans tous les foyers, a contribué grandement à faire connaître l'événement. Des messages à la radio et dans les journaux nous renseignent sur les buts de cette activité.

En juin dernier, la Chambre de commerce de St-Pascal mettait sur pied un Comité-Jeunesse. Le but de ce Comité est d'établir des liens entre les jeunes et les moins jeunes. Les membres de ce Comité formé essentiellement de jeunes préparent une JOURNÉE-JEUNESSE pour dimanche le 13 août prochain.

Toute une série d'activités sont prévues pour cette journée.

Un groupe d'étudiants apporteront leur participation aux messes de cette fin de semaine du 13 août.

Dans l'après-midi de dimanche prochain, la population est invitée à venir prendre part à un programme préparé par la JEU-NESSE de notre milieu. Plusieurs activités se dérouleront simultanément entre 13.30 hres et 17 hres.

Une partie de balle-molle est organisée sur le terrain de l'Ecole Marguerite Bourgeoise. Les intéressés à jouer sont priés de s'adresser à Jean Robitaille et à Jean-Jacques Duval en composant les numéros suivants: 492-2200 ou 492-3414.

Claude Gagnon organise une partie de "PETANQUE" au Camp Richelieu de la Rivière. On demande à des équipes de 3 personnes de donner leur nom à l'organisateur en composant 492-2121.

Le parterre du presbytère sera le théâtre d'une "AIRE MUSICALE". En effet les talents locaux de St-Pascal

et de la région s'exécuteront devant une assistance que nous voulons nombreuse. Les musiciens de toute catégorie sont priés de donner leur nom à France Lessard et à Jacques Paradis en téléphonant aux numéros suivants: 492-2734 ou 492-2218.

Une approche de Théâtre est organisée principalement pour les JEUNES au sous-sol du presbytère. Il s'agit d'expression verbale et corporelle ainsi qu'un spectacle de magie. Pour informations s'adresser à Anne Picard: 492-3127.

Toutes ces activités sont gratuites.

On invite toute la population à se rendre au CAMP RICHELIEU DE LA RIVIERE, avec son souper, afin de se détendre et de se récréer. Pendant la soirée, il y aura FEU DE JOIE ET ANIMATION MUSICALE.

Anne Picard

10^e un dixième anniversaire, ça se fête!

Structure d'acier Laurentienne Ltée a décidé d'offrir une garantie écrite de dix ans sur les couvertures des édifices qu'elle érigera.

L'expérience des dix dernières années nous permet d'offrir cette garantie... avec confiance et sans frais additionnels.

SAL

STRUCTURE D'ACIER LAURENTIENNE LTÉE

Concepteur-entrepreneur
840 St-Vallier ouest,
Québec Tél.: 687-5710



Au Saguenay-lac Saint-Jean:

Véritable renaissance pour le Conseil de l'environnement

Après avoir fonctionné au ralenti pendant deux ans, le Conseil de l'environnement du Saguenay-Lac Saint-Jean et de Chibougamau semble enfin avoir pris un envol définitif en bénéficiant d'une subvention de \$10,000 du ministre délégué à l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger. Lors d'un congrès tenu récemment à Alma, plus d'une centaine de personnes ont, en effet, commencé à défricher le terrain autour des grands thèmes de la protection du milieu et de la conservation de l'énergie.

Actuellement, 45 comités locaux d'embellissement formés par l'AFEAS sont intégrés au Conseil en plus de plusieurs autres organismes

et individus. Selon son président, M. Philippe-Auguste Bouchard, le Conseil de l'Environnement a comme principal objectif «de sensibiliser les citoyens à l'état de santé de leur environnement». M. Bouchard s'est dit convaincu que si la population ne s'engage pas dès maintenant à redresser la situation, le Saguenay-Lac Saint-Jean ne sera plus l'oasis de repos qu'il représente aujourd'hui.

Ce n'est pas tout, cependant, de devenir un «agent dénonciateur» des pollueurs, croit le président du Conseil, mais encore faut-il que le citoyen ne soit pas lui-même un pollueur. C'est pour cette raison que chaque membre entend devenir un «agent d'éducation» dans le milieu.

Dans le but d'atteindre une plus grande efficacité, le Conseil se propose de se doter d'un secrétariat permanent et d'un centre de documentation. Il veut en outre susciter la création de comités d'usine ou de chantier au sein des travailleurs syndiqués afin de poursuivre le travail de sensibilisation.

«Trop de gens individuellement ou collectivement, via certaines sociétés, se servent sans scrupule de ce bien collectif, affirme M. Bouchard, et le détériorent avec une effronterie déconcertante, et ce pour des fins personnelles de profit et d'argent, qu'on appelle à tort le «standard de vie». Que voyons-nous? Des industries tout ravager sans conscien-

ce, des individus jeter partout ce qui ne sert plus; regardez les abords de nos routes, de nos lacs, de nos rivières, nous n'en voyons même plus les dessous. C'est tout simplement dégoûtant. Nous faudra-t-il légiférer sévèrement et imposer des amendes considérables pour qu'enfin nous nous corrigions de cette manie de tout jeter n'importe où?»

Parmi les projets du Conseil, on compte une usine de recyclage des déchets et de récupération d'énergie intégrée. Lors du congrès, les membres ont également réclamé la création d'un ministère québécois de l'Environnement.

Une face du Québec change

QUÉBEC — Une des facettes les moins reluisantes du Québec sur le plan de l'environnement va désormais prendre une toute autre allure, au cours des cinq prochaines années, à la suite de l'adoption du nouveau règlement relatif à la gestion des déchets solides.

Les dépotoirs de tout genre qui constituent depuis toujours une source quasi permanente de pollution de l'environnement dans les secteurs immédiats des agglomérations québécoises vont disparaître de façon définitive du territoire.

Ces lieux d'élimination trop longtemps inadéquats au point de vue de leur impact sur la salubrité du milieu vont céder la place à des sites relativement moins nombreux qui auront l'originalité de mener leurs opérations sur une base régionale.

Des normes rigoureuses et précises régiront dorénavant la localisation, l'aménagement et l'exploitation de ces sites; leurs opérations vont demeurer de plus sous le contrôle général des pouvoirs publics.

Responsabilités

Les Services de protection de l'environnement vont exiger le dépôt d'études d'impact sur l'environnement sérieuses de la part des exploitants; de même, des garanties monétaires substantielles devront être déposées par les entrepreneurs privés qui exploitent des sites d'élimination au nom des municipalités.

Ces mesures visent à souligner la responsabilité qu'ont les municipalités dans la sauvegarde de la qualité de l'environnement.

Les S.P.E. préconisent comme méthode d'élimination des déchets solides, l'enfouissement sanitaire. Ce mode d'élimination, en plus d'être techniquement éprouvé, demeure le type d'élimination le plus approprié pour disposer des déchets urbains; l'enfouissement sanitaire constitue en outre la méthode la plus économique pour répondre aux objectifs de salubrité du milieu mis de l'avant par la nouvelle réglementation.

La faim du monde
avant la fin du monde

OXFAM

Carrières et professions

CHEF COMPTABLE

L'ENTREPRISE

Une organisation jeune et dynamique de plus de 700 employés qui s'impose comme chef de file dans la construction de matériel de transport roulant située à 80 milles à l'est de Québec est à la recherche d'un chef comptable.

FONCTION

Sous l'autorité du directeur des finances, le titulaire du poste aura la responsabilité de gérer et de diriger les sections et de comptabilité qui comprend l'établissement et l'analyse des états financiers, les comptes à payer, les comptes à recevoir, la paie et l'informatique de prix de revient.

EXIGENCES

-Diplôme universitaire en comptabilité, en administration des affaires, R.I.A. ou C.C.A.
-Aptitudes à superviser du personnel
-3 à 5 ans d'expérience pertinente au domaine
-Bilingue

TRAITEMENT

Selon qualifications et expérience.
Tous les candidats (es) intéressés (ees) sont priés (ées) de faire parvenir leur curriculum vitae ou de téléphoner à:

Matériel de Transport Bombardier Ltée
C.P. 580
La Pocatière, Québec
A l'attention de M. Gaëtan Tessier
Tél. 418-856-1232

Courtage en assurance-vie

Notre bureau de courtage en assurance-vie requiert les services de deux (2) assureurs-vie pouvant desservir la région de la Côte-du-Sud.

Les candidats choisis devront fournir des preuves de réussite.

AVANTAGES

- Représentations multiples
- Accès aux produits les plus compétitifs
- Commissions supérieures
- Travailler en collaboration avec une équipe multidisciplinaire
- Service de planification financière à l'intention de vos clients

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

CARON, GOSSELIN & ASS. INC.
A-S M. André Gosselin
642 St-Cyrille ouest
Québec, G1S 1S8

Mécanicien demandé

- Classe Aou B
- Expérience nécessaire
- Bonnes conditions de travail
- Salaire selon compétence
- Bénéfices marginaux usuels



Centre de Service

248-2602 Galeries Montmagny
81, BOUL. TACHE OUEST, MONTMAGNY
Demander Gaston Mainville



COMMISSION SCOLAIRE
DE
MONTMAGNY

ON DEMANDE DEUX [2] PRINCIPAUX D'ÉCOLES

La Commission scolaire de Montmagny requiert les services de deux (2) principaux d'écoles pour le niveau élémentaire.

ÉCOLES:

- 1— Ecole Institutionnelle St-Fabien-de-Panet
[4 écoles physiques]
Clientèle prévue: 330 élèves
- 2— Ecole Institutionnelle St-Mathieu
[3 écoles physiques]
Clientèle prévue: 575 élèves

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur général: Le principal assume l'entière responsabilité de son école et du travail d'animation qui lui est confié. Il assure l'organisation administrative, pédagogique, financière et matérielle et la gestion de son personnel conformément aux politiques et règlements de la Commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

- A) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
- B) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- C) une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- D) une expérience de cinq (5) années dans l'enseignement, de préférence à l'élémentaire;
- E) une connaissance appropriée des méthodes actuelles d'enseignement;
- F) avoir démontré de l'intérêt au perfectionnement.

SALAIRE

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation du Québec.

Toute personne possédant les qualifications requises et intéressée à occuper ces postes, doit faire parvenir son offre de service, accompagnée de son curriculum vitae et de pièces justificatives avant 12:00 heures, le 10 août 1978, à:

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY
a-s Directeur du personnel
157, rue St-Louis
Montmagny, Qué.
G5V 1N5

Note: indiquer sur l'enveloppe: "Personnel et Confidentiel" et "Concours au poste de principal".

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

YAMAHA 650, 1977, très bonne condition. 248-0217 après 5 heures. 2-8-3fs

FOIN A VENDRE, environ 10,000 balles de foin de cette année. Adressez-vous à St-Damase 598-6229. 2-8-4fs

MAISON à vendre 2e rang St-Jean Port-Joli. La maison 22 X 38 et terrain 90 X 110. Adressez à St-Damase. 418-598-3264. 2-8-4fs

Réservez dès maintenant votre bois de poêle et à vendre poêle et fournaise à bois, aussi frigidaire. Tél.: 598-6786. 2-8-4fs

MAISON NEUVE 27 X 39 construction 3 ans, 7/2 appartements, sous-sol comprenant salon, chambre froide, chambre de dépôt, atelier de bricolage. Avec terrain de 80 X 100 chauffage électrique. Isolation des murs égale à 30 à 35%. Tél.: 598-3212. 19-7-4fs

MAISON sur terrain de 100 X 150 semi-paysagé 5 1/2 pièces, sous-sol isolé. 246-3264. 2-8-4fs

MOITIE DE MAISON JUMEE sur joli terrain boisé comprenant 3 chambres à coucher 1 salle de bain complète, 1 chambre de toilette de service, 1 salon, cuisine et cuisinette. Nouveau développement situé chemin des Poirier. Prêt à la fin de septembre. 248-6808. 2-8-JNO

YAMAHA 500, DOHC 1976, comme neuf, 4000milles. Tél.: 856-2309 ou 852-2297. 12-7-JNO

SECHEUSE de marque Westinghouse en parfait état. Offre raisonnable acceptée. **COUGAR 1975** comme neuf 1 seul propriétaire \$1000.00 en bas du prix de liste, toute équipée. Tél.: 469-2835. 26-7-3fs

TOUR ET ANTENNE de télé- vision 247-5382. 26-7-3fs

SALON DE COIFFURE bonne clientèle. Cause santé Tél.: 598-6450. 26-7-5fs

CHARGEUSE à bois, Prentice T100, sur chevrolet 10 roues. Un autre Prentice Fobc sur Chevrolet 6 roues. 247-3200. 2-8-4fs

RADIO CB automatique, radio, 40 canaux digital plus micro Modulateur Mobile plus Jumbo S. Meter et haut parleur extension. Le tout \$100.00 Tél.: 248-0765 248-3178. 2-8-2fs

RADIO C.B. base Cobra 89 XLR 40 canaux digital et micro modulateur Silver-Eagle D-104 plus Booster Réception Antenna Fire plus antenne Big Stick. Le tout \$300.00 248-0765 248-3178. 2-8-2fs

SOUDEUSE à gaz 6 cylindres Tél.: 469-2666. 2-8-2fs

MAISON 2 ETAGES 24 X 26, 115 Boulet, cause déménagement Tél.: 248-1259. 2-8-2fs

JUMENT Stander-Breed pure sang enregistré avec papier, âge 9 ans Prix \$850.00 Tél.: 247-5222. 2-8-2fs

NOVA 1971 en bonne condition Prix \$300.00 248-0146. 2-8-3fs

PROPRIETE de 30' X 30' style canadien, 2 étages, sous-sol fini, tapis, tentures compris. Grand terrain 413' X 192' garage sucrerie, arbres fruitiers, située sur la route 132, vue sur le fleuve. Prix à discuter 247-3581. 26-7-3fs

MAISONS à vendre 3 maisons à St-Aubert 1 à Bernières. Pour renseignements S'adresser 598-6909 598-3940. 2-8-3fs

HONDA 200, 1976 pneus neufs, bonne condition. Prix d'au-baines. Tél.: 259-7135. 2-8-3fs

VOLKSWAGEN Window Van 69 propre. A l'heure des repas. 247-5232. 2-8-2fs

VIEUX POELE à bois antique, remonté à neuf ou avec son vieux chrome. Tél.: 359-2238. 2-8-2fs

A vendre **CHARGER 1973**, 440TNT bas millage, jamais sorti l'hiver, peinture neuve noir métal flake Mira. Plus équipement sport très propre. Si intéressé. S'adresser 243-2541. 2-8-2fs

MAISON MOBILE 14 X 68 modulaire 1976, très propre, avec remise 248-2229. 26-7-3fs

MAISON-MOBILE à vendre 48 X 12 entièrement meublée et installée. 246-5510. 19-7-JNO

RENAULT 16 1971 bonne condition. Prix à discuter Tél.: 248-2137. 19-7-JNO

MAISON MEUBLEE à vendre située 210 Avenue St-David, Montmagny. Tél. 248-1796. 12-7-6fs

AVANT D'ACHETER une roulotte veuillez consulter votre concessionnaire Terry 1 tauros Toutes grandeurs. Prix compétitifs. Egalement location de roulettes. J.-Ernest Thibault, St-Cyrille de L'Islet, 247-3872. 12-7-JNO

CHOIX DE TAURES et DE VACHES devant veler à compter du 15 août à janvier, provenant d'un troupeau contrôlé au P.A.T.L.Q. officiel. Pour informations 259-7221. 26-7-3fs

Propriétaires d'érablières doublez vos revenus avec Naturalflow. Essayez les nouveaux tuyaux bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floormore. Tél.: 359-2787. 24-5-JNO

TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: \$2.00
- Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
- Première parution: Minimum \$2.00
- Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

BOIS D'ERABLE pour poêle et fournaise. Tél.: 248-3386 jour ou 248-5521 soir. 19-7-JNO

YAMAHA 400 cc, 1977, 2 temps [comportant aussi dossier, safety board et 2 casques] à l'état neuf, 3,500 km. Prix très abordable. Toute offre raisonnable acceptée. Téléphonez à 247-5460. 14-6-JNO

TERRAIN A VENDRE rang Gaudreau, Montmagny. Téléphonez à 248-0845 le jour. 9-8-JNO

GRAND PRIX 77 L.J. 9,000 milles. Tél.: 248-0751 après 5 hres. 9-8-1F

PIANO à vendre Tél.: 248-4693 9-8-1F

2 POELES A BOIS à vendre 1 petit et 1 gros. Prix à discuter. Téléphonez entre 4 hres et 7 hres. 248-6834. 9-8-1F

TRICOTTEUSE à bas et à autres usages en parfaite condition. Prix à discuter Tél.: 469-2177. 9-8-1F

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LA POCATIERE COMTE DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

A toutes les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones: Ca4, Ra21, Na19, Vc8, Ca7, Inst. C8, Ca10, Ca11, Ca12; bornée respectivement comme suit:

- | | |
|----------|---|
| Ca4 | Nord-Est: 7ième rue
Sud-Est: 4ième Avenue
Sud-Ouest: prolongement de la 6ième rue
Nord-Ouest: Ra21 |
| Ra21 | Nord-Est: Prolongement de la 8ième rue
Sud-Est: 7ième rue et zone Ca4
Sud-Ouest: Rb28
Nord-Ouest: Vc7 |
| Na19 | Nord-Est: Inst. D1
Sud-Est: Vc8, Ca6, Vc7, Ra83, Rb23
Sud-Ouest: 2ième rue
Nord-Ouest: Cb10, Na19 |
| Vc8 | Nord-Est: Inst. D1, Rb29
Sud-Est: Rb29
Sud-Ouest: Prolongement de la 9ième rue et Ca7
Nord-Ouest: Na19 |
| Ca7 | Nord-Est: Vc8, Rb29
Sud-Est: 4ième Avenue
Sud-Ouest: Prolongement de la 9ième rue
Nord-Ouest: Vc8 |
| Inst. C8 | Nord-Est: Ca9
Sud-Est: Inst. C5
Sud-Ouest: 9ième rue
Nord-Ouest: 4ième Avenue |
| Ca10 | Nord-Est: 9ième rue
Sud-Est: Ca17
Sud-Ouest: 8ième rue
Nord-Ouest: 4ième Avenue |
| Ca11 | Nord-Est: 8ième rue
Sud-Est: 5ième Avenue
Sud-Ouest: Rb15, 7ième rue
Nord-Ouest: 4ième Avenue |
| Ca12 | Nord-Est: 7ième rue
Sud-Est: Rb16
Sud-Ouest: 6ième rue
Nord-Ouest: 4ième Avenue |
- soit les zones contigües aux zones Ca5, Ca6.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-PAUL MERCIER, ass.-greffier de la corporation municipale de Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska.

QUE le Conseil de cette corporation a adopté le 11ième jour du mois de août 1978, le règlement no 16-78, visant à modifier le plan de zonage de la municipalité soit plus particulièrement en déplaçant la rue prévue sur le côté nord-est des lots 145-1-1 et 143-12-1 [stationnement de l'épicerie Hudon].

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné, dans les cinq [5] jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze [12] d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieur à vingt-quatre [24].

QUE les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement numéro 16-78 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Ville de La Pocatière ce 2ième jour du mois de août 1978.

Jean-Paul Mercier, ass.-greffier

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LA POCATIERE COMTE DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

A toutes les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones: Vc20, Rb52, Ra77, Vc22, Na8, Ra14; délimitées de la façon suivante:

- | | |
|-------|--|
| Vc20- | Nord-Est: Vc12
Sud-Est: Rivière St-Jean
Sud-Ouest: Rivière St-Jean
Nord-Ouest: Ra77, Ra78 |
| Rb52- | Nord-Est: Rc54, Ra74
Sud-Est: Rb53, Ra74, Ra77
Sud-Ouest: 9ième rue
Nord-Ouest: Rc53 |
| Ra77: | Nord-Est: Ra78
Sud-Est: Vc20
Sud-Ouest: Ra90
Nord-Ouest: Rb52, Ra74, Ra75 |
| Vc22: | Nord-Est: Lot no. 145-32-68
Sud-Est: Rivière St-Jean
Sud-Ouest: Rivière St-Jean
Nord-Ouest: Rivière St-Jean |
| Na8- | Nord-Est: Rivière St-Jean
Sud-Est: Limite municipale Ra13, Rb3
Sud-Ouest: Rb4, Rc2, Vc11
Nord-Ouest: Ra90 |
| Ra14 | Nord-Est: 9ième rue
Sud-Est: 13ième Avenue Est et Zone Ra90
Sud-Ouest: Rivière St-Jean, Vc11, Rb5
Nord-Ouest: 12ième Avenue |
- Les dites zones étant contigües à la zone Ra90.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska.

QUE le conseil de cette corporation a adopté le 1er jour du mois d'août 1978, le règlement numéro 15-78, pourvoyant à la modification du règlement de zonage numéro 2-74 de façon à permettre la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot No. 145-32-66 bien qu'une des marges latérales [côté de la rue] soit inférieur à celles exigées à l'article 9.2.2 du règlement de zonage no. 2.74;

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné, dans les cinq [5] jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze [12] d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieur à vingt-quatre [24];

QUE les propriétaires qui se sont ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement numéro 15-78 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Ville de La Pocatière ce 2ième jour de août 1978.

Claude Crête, greffier

VENTE PAR ENCAN

Vente par encan Mardi le 15 août à midi chez Laurent Morin de St-Michel de Bellechasse. La ferme est située sur la route 132 à la sortie 212 de la Trans-Canadienne. SERA VENDU: 1 troupeau Holstein amélioré de 75 bêtes dont 52 vaches. Les vélages sont répartis sur toute l'année, 24 taures et génisses de 1 mois à 2 ans plusieurs sont saillies pour l'automne.

LE ROULANT COMPREND: 2 tracteurs Massey Ferguson No. 165 Diésel dont 1 avec pelle et cabine, 1 Cockshutt No. 30, moissonneuse batteuse Massey Ferguson No. 300 Diésel avec 2 tables automatique de 12 pds et cabine à air climatisé. Haybyne New Holland No 3479, presse à foin Massey Ferguson No 124 avec lance balles 4 wagons sur pneus avec tamden et panier à lance balles en fer, râteau fileur Massey Ferguson, épandeur à fumier International de 305 minots, charrues Hydreen à 3 versoirs, herse à disques hydrolique Forano, herse à ressorts de 12 pds, Massey Ferguson, herse à pâturage, semoir Massey Ferguson à 15 disques de 2 ans, rouleau en fer à 3 sections, 2 niveleuses avant et arrière, souffleur à neige International de 7 pds, banc de scie, banneau dompe à prise de pouvoir, traylor à moulée de 2 tonnes, 3 paires de chaînes à tracteur, traineau à balles, convoyeur à foin de 100 pds, monte balles de 58 pds, 2 séchoirs à foin de 5 et 7 forces, trapeuse De Laval Pipe Line en pires 2 poudres à 6 unités, moteur 5 forces installée pour 58 vaches, refroidisseur citerne De Laval de 1250 gallons automatique, tableau de gestion, charriot à moulée, tous les outils de ferme, aussi à vendre après les animaux, 40 truies portières et plusieurs avec leur portée 2 mâles pur sang Durock et Landrace aussi 20 jeunes truies de remplacement, de 4 à 6 mois. Notez bien que la terre de 190 acres très bien bâtie est à vendre d'ici l'encan et peut être achetée avec l'installation d'étable au complet si elle n'est pas vendue le 15 août jour de l'encan on détaillera tout.

CONDITIONS: Comptant et prêts de banque pour acheteurs qualifiés.

POUR INFORMATIONS: S'adresser à Georges Goggin encanteur licencié bilingue Tél.: 418-428-3875 cantine sur les lieux.

J'aurais à vendre robe de mariée blanche, grandeur 5 ans, manches longues, voile et diadème. Prix à discuter. Aussi à vendre 1 système C02 pour restaurant. Prix à discuter. Tél.: 359-3208. 9-8-1F

CHIENS DE CHASSE, race Braque Allemand pur, bon pour chasse et garde. Prix \$50.00 Tél.: 359-3110. 9-8-1F

TOYOTA 1200, 70, 38,000 milles. Tél.: 248-2519. 9-8-1F

MAISON A VENDRE village de St-Paul, bien située, 2 loyers 1 logement libre le 1er août. Tél.: 661-0314 ou 469-2476. 9-8-1F

OLDSMOBILE 1965 parfait ordre, moteur 20,000 milles, pneus neufs. Prix \$500.00 Tél.: 248-5825. 9-8-1F

KAWASAKI 400 cc état neuf, 500 milles, encore sur garantie Valeur de \$1900.00 pour \$1200.00. Tél.: 248-5900. 9-8-2fs

TABLE DE PING-PONG neuve Tél.: 248-1948. 9-8-2fs

CHALET avec terrain, fournaise avec tuyauterie. Bibliothèque avec Encyclopédie. 246-3239. 9-8-2fs

MAISON dans village St-Pierre. Pour renseignements 248-2847 ou 248-5887. 9-8-2fs

SUCRE 100 Lbs à \$15.75, Epicerie Fortin 248-3797 ou 248-2008. 9-8-1F

TELEVISION noir et blanc 26 pouces d'écran de marque Admiral Impérial à vendre. Cause décès Tél.: 248-3159. 9-8-1F

ETALON en service très beau sujet. Pensionnerais 4 chevaux dans box. Prix raisonnable. Très beau terrain dans rang Gaudreau et rang du Bras St-Nicolas. Poêle électrique pour encastrer, propre \$60.00 BOTTES DE COWBOY western pour dame peinture 5 1/2 neuve \$25.00 Tél.: 248-4706. 9-8-1F

HONDA 360, 1977, 2000 milles \$1,200.00 Tél.: 248-2912. 9-8-2fs

GARAGE 22' X 15', porte basculante, pour déménager immédiatement. Prix à discuter. Tél.: 248-3293. 9-8-2fs

GRANDE MAISON située à L'Isletville, 8 pièces. S'adresser 247-3721 après 5 hres. 9-8-2fs

AMPLIFICATEUR GBX, guitare Mansfield, batterie Boléro Prix à discuter. 354-2906. 9-8-2fs

CHRYSLER 1970 décapotable. Très propre, mécanique en parfait ordre. Prix raisonnable. Tél.: 598-6442. 9-8-2fs

DATSUN 1200, 73, à vendre pour les morceaux, cause carrosserie endommagée. 246-5025. 9-8-2fs

MAISON MOBILE et DIVAN à 248-5892 ou 248-2172. 9-8-3fs

MAISON au centre village St-Just, 7 pièces, 2 chambres de bain, grande cour asphaltée grand terrain Tél.: 595-2334. 9-8-3fs

DATSUN 710, 75, en bon état. Moteur reconditionné. Tél.: 248-0148 ou 248-2453. 9-8-3fs

TERRAIN pour chalet à vendre à Cap St-Ignace. Pour informations Appeler 248-2690 l'avant-midi. 9-8-3fs

ROULOTTE Dauphine 26 pieds 1971, très propre. Toute équipée. 248-4677. 9-8-3fs

TERRAINS à vendre dans nouveaux développements. Pour renseignements. 248-1828. 9-8-3fs

RABBIT 1978. Automatique. Radio AM-FM bas millage, comme neuve, cause auto fournie. Tél.: 248-3757 demandez Bob. 9-8-3fs

HORNET SEDAN 2 portes 1973, 32,000 milles, bonne condition. Prix raisonnable. Pour renseignements S'adresser à 356-3204 St-Pamphile. 9-8-3fs

GROSSE MAISON à 2 étages et terrain, village St-Paul. Libre en octobre. Prix à discuter. Tél.: 469-3427 ou 424-3328 soir. 9-8-4fs

BISCUITS MONTMAGNY, disponibles en caisse de 7 lbs, lousse, vrac, Epicerie Fortin 248-3797 ou 248-2008. 9-8-6fs

CHEVELLE Malibu 1975, Prix \$1,000.00 Tél.: 248-1050. 9-8-JNO

SET DE VIVOIR comprenant un sofa et une chaise, en cuir de couleur crème, 2 tables, très bon marché. Informations 248-0563. 9-8-JNO

MAISON à Berthier, style canadien, grandeur 26 X 42. Pour informations Tél.: 259-7993. 9-8-JNO

2 EQUIPEMENTS DE GOLF à l'état neuf. Comprenant sac, 5 fers, 2 bois. Tél.: 248-1814. 9-8-3fs

DODGE RAMCHARGER 4 X 4, 318, 4 vitesses, très économique, avec équipement Havy Duty mécanique en très bonne condition, bien entretenue et propre. 598-3610. 9-8-2fs

ROULOTTE P.M.C. "Week-end" deluxe, 1975, longueur 19'. A l'état neuf. Prix à discuter avec toute personne intéressée. Communiquer à 248-2030 ou 248-0641. 9-8-3fs

CANOT fibre de verre neuf 16 pieds [genre indien] \$219.00 aussi pagaies de toutes sortes droites et courbées de \$6.00 à \$25.00 chacune. Raynald Fortin, 248-3797 ou 248-2008. 9-8-4fs

CHASSIS DOUBLE, vitres avec fenêtre double et moustiquaire. 2 de 5'x7', 2 de 3'x5'. Banc de scie à refendre. 3'x4' sans moteur. Set de cuisine fer forgé, table 3'x4' avec possibilité de 8 chaises. Jour 248-0835, soir 248-3835. 9-8-4fs

BATEAU A VOILE dériveur, 16 pi. en fibre de verre de marque Pacship. REMORQUE de marque Explorer. BATEAU et REMORQUE vendus ensemble. Environ 10 ans d'usage. 856-1368. 2-8-5fs

MILK-BAR, CASSE-CROUTE, chiffre d'affaire \$100,000., 3 milles de Montréal. Logement au dessus, terrain 90x150. Prix \$135,000. ou meilleure offre. Michel Tellier, 5120 Boul. des Laurentides, Auteuil, Laval, H7K 2S5. Tél. 622-3160. 9-8-1fs

Auto de marque FORD GRAN TORINO Station 1973. Prix spécial 247-5419. 9-8-2fs

Nous vendons et faisons sur demande PLANS DE CONSTRUCTION DE MAISON. 248-1055 248-1457 25-5-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue Montmagny 248-3863. Rolland Mathurin Inc. 7-3-JNO

MAISON MOBILE Bendix 62 X 14 pi. 1975, située Place des Ormes. Roulotte de Voyage Bellevue 76, 21 1/2 pi. toute équipée. 248-5724 après 6 hres. 26-4-JNO

MAISON à vendre, style canadien, 2 étages, entièrement fini. Tapis, foyer, lustres, patio garage, sous-sol presque entièrement fini avec tapis. Construction 1 an. Prix à discuter Située au 165 St-Louis Mt. 248-4813. 10-5-JNO

A LOUER

BUREAUX à louer, carré St-Louis, climatisé et chauffé 248-2975. 8-3-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces. Tél. 248-1303 dans l'avant-midi. 5-7-JNO

MAISON MEUBLEE à louer à L'Isletville 247-3901 jour 247-5469 soir. 19-7-JNO

MAISON à louer 14 appartements 259-7741. 19-7-JNO

LOGEMENT 1 1/2 et 2 1/2 pièces à louer, près de la polyvalente. 248-2132. 5-7-JNO

ENTREPOT à louer ou à vendre 30 X 90 pi. par 19 pi. de haut. Avec porte de 14' X 16' situé à 228 Boul. Louise Montmagny 248-0845 ou 248-0276. 1-3-JNO

GARCONNIERE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces située rue St-Jean Baptiste Ouest. S'adresser à Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste Tél.: 248-1424. 22-4-JNO

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre ville avec stationnement situé 87 St-Jean Baptiste Est Tél.: 248-3720. 8-2-JNO

GRAND LOGEMENT chauffé coin de la Gare et St-Thomas. Pour visiter s'adresser à J. Augure Roy Tél.: 248-0539 7-6-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces s'adresser 248-0622. 2-8-JNO

2 GARCONNIERES à louer 2 1/2 appartements, terrain de stationnement, entrée privée, centre-ville. 248-2544. 2-8-4fs

A VENDRE

Directement du propriétaire. 2 grandes serres, maison, grand terrain. Clientèle établie. Village St-Vallier.

Tél.: 884-3107

Michel Gamache

SERVICE DE BOULDOZEUR

Pour terrassement Travaux octroyés

Tél.: Bertrand Gamache 246-5220

LOGEMENT 3 1/2 pièces meublées. 246-3184. 2-8-2fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé centre ville, libre fin août 248-3883. 2-8-2fs

LOGEMENT situé à 176 ave de la Fabrique, conviendrait pour 2 personnes. Proximité des églises St-Thomas et St-Mathieu. Libre le 1er septembre. S'adresser 248-3397. 2-8-2fs

2 GARCONNIERES, 2 1/2 et 1 1/2 pièces, très près de l'hôpital, libre le 1er septembre Tél.: 248-6133. 2-8-4fs

LOGEMENT 5 1/2 pièces non chauffé, situé près des écoles, au 2e plancher. Tél.: 247-5970. 2-8-2fs

LOGEMENT à louer 4 1/2 pièces à 20 Ste-Brigitte Nord. Libre immédiatement. 248-1805. 2-8-2fs

BUREAU OU MAGASIN local 784 pi. car. de plancher, situé au 20 rue principale Est, St-Pamphile. S'adresser à Lionel Dubé 356-3283 26-7-4fs

1 CHAMBRE meublée à louer. S'adressez à 248-3743 ou 248-1346. 2-8-2fs

GARCONNIERE à louer 3 1/2 pièces meublée, entrée privée, dans un 3e étage. Tél. 248-3271. 9-8-2fs

LOGEMENT à louer centre ville, meublé, chauffé, éclairé, 3 1/2 pièces avec stationnement. 248-2942. 9-8-2fs

PERSONNES AMBITIEUSES

Pour travailler à temps partiel à la maison.

Possibilité de \$600.00 et plus par mois.

Téléphonez entre: —10 hres A.M. et 12.00 hres —17.30 P.M. et 19.00 hres

852-2650

TISSUS ST-PIERRE ENR.

101 ouest, St-Jean Baptiste Montmagny 248-6095

Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

VOYANTE...

[dans les cartes]

LA BEAUCERONNE,

maintenant dans la région Pour rendez-vous:

St-Michel tél.: 884-2602

A VENDRE

Terrains avec service d'aqueduc et égoûts situés sur l'avenue Valcourt à Montmagny.

S'adresser à

tél.: 248-1611

CENTRE-VILLE

A LOUER

—Grand magasin, chauffé, avec bureau, espace de remisage et espace de cave. — Petit magasin chauffé, avec espace de remisage et espace de cave. —Aussi grand logement chauffé.

Situé: Coin rue de la Gare et Rue St-Thomas Montmagny. Pour visiter s'adresser à:

M. J. AUGURE ROY

BIJOUTIER

77 est St-Jean Baptiste, Montmagny 248-0539

OCCASION UNIQUE

-Site magnifique
-Terrain 200'x400'
-Résidence neuve, 2 foyers, sous-sol fini
-Bâtisse en acier aménagée pour 5 chevaux ou pouvant servir d'entrepôt
S'adressez à tél:

248-5922



Rivière
polluée,
eau potable
en
DANGER!



**Les petites
annonces dans
le Peuple/Courrier**

"Ca vous vide
un grenier ou
un sous-sol"

248-0415

LOGEMENT de 3 1/2 pièces au 2e étage à L'Isletville. Tél. 247-3776.

9-8-2fs

GARCONNIERE 3 1/2 pièces, libre le 1er septembre située 152 rivière du Sud. Tél. 248-1968 ou 248-1186.

9-8-3fs

LOGEMENT 5 pièces non meublé, libre à L'Islet. Idéal couples âgés ou couples acceptant jeune enfant. 247-5577.

2-8-3fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces chauffé, éclairé, libre le 1er octobre. Tél. 246-3225.

9-8-3fs

GARCONNIERE 1 1/2 pièce, entrée privée, stationnement pour auto. Tél. 248-1932.

9-8-3fs

GARCONNIERE 1 1/2 pièce avec entrée privée et stationnement. Tél. 248-2754.

9-8-3fs

LOGEMENT 2 1/2 pièces refait en neuf. Tapis mur à mur. Meublé ou non meublé. Tél. 246-3239.

9-8-3fs

LOGEMENT à louer 4 1/2 pièces libre immédiatement à L'Isletville. Tél. 247-3189.

9-8-3fs

BERTHIER-SUR-MER 153 boul. Blais est, 2 logements chambre à coucher, cuisine, salon, chambre de bain, salle de lavage, meublé ou non meublé. Tél. 259-7102.

9-8-JNO

3 1/2 pièces meublées au 184 St-Jean-Baptiste Ouest Montmagny. Tél. 259-7937.

9-8-1fs

CHAMBRE à louer pour jeune fille seulement. Laveuse, sècheuse, tout est fourni. Apportez seulement votre nourriture et linge personnel. Si désiré bon chez-soi. Téléphonez après 6 hres le soir au numéro 837-9052 à Lévis.

9-8-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces meublées, chauffées, éclairées. Prix \$130. par mois, libre immédiatement. Tél. 247-3880 ou 247-3649.

9-8-1fs

UNE CHAMBRE pour 1 personne avec permis de cuisine, meublée, libre immédiatement. 248-2712.

9-8-1fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, tapis mur à mur. Entrée privée, libre immédiatement. Tél. 248-1758.

9-8-1fs

2 GARCONNIERES à louer. Une libre immédiatement et l'autre vers le 4 septembre. Situées sur la rue St-Louis. S'adressez 248-1396.

9-8-2fs

MAISON 6 1/2 pièces renovée à neuf, située au village des Aulnaies. Visite le samedi. Tél. Ste-Foy, 658-7649.

9-8-3fs

GARCONNIERE meublée, tapis mur à mur avec stationnement et entrée privée. Près du centre d'achat. Tél. 248-3491.

9-8-2fs

GARCONNIERE entièrement meublée y compris service de buanderie et stationnement, située à 55, St-Thomas. S'adressez à 59 St-Thomas. Tél. 248-2663.

9-8-1fs

APPARTEMENT 4 pièces meublées avec entrée privée. Libre immédiatement. Tél. 248-0459 à l'heure des repas seulement.

9-8-1fs

3 1/2 pièces, chauffées, tapis et préland compris. Entrée privée. Tél. 248-1956.

9-8-1fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces pour 2 personnes. Libre immédiatement. Situé dans St-Mathieu. 248-0253.

9-8-1fs

GARCONNIERE à louer 1 1/2 pièce, entrée privée, stationnement, téléphonez à 248-0845 le jour. Près du centre ville. 9-8-JNO

ON DEMANDE

AIDE FAMILIALE demandée pour garder 2 enfants et faire entretien ménager. Doit demeurer à la maison du lundi au vendredi et fin de semaine si désiré. Chambre seule, bonnes conditions. Salaire à discuter. Tél. Québec 667-5095.

9-8-1fs

MENUISIER DE FINITION demandé pour installation de coupe froid "Interlock" à son propre compte. Pour entrevue écrivez à L. Blouin, 4351 Place Viger, Montréal-Nord, Québec, H1H 1S2. Tél. 323-6811.

9-8-1fs

PERSONNE SERIEUSE pour garder 2 enfants de 5 et 2 ans et pour faire entretien de maison pour la fin d'août. Références exigées. 248-3802.

9-8-2fs

VENDEURS à temps partiel, si vous êtes présentement ou avez déjà fait de la vente dans les domaines tels que: aspirateur, encyclopédie ou tout autres produits, votre expérience nous permettra d'accéder immédiatement à un poste de gérant pour un nouveau produit. Pour entrevue, téléphonez 248-0523.

9-8-2fs

Etudiante demande à louer une chambre à La Pocatière pour le mois de septembre. Tél.: 469-2043.

2-8-4fs

COUPLE SERIEUX pour travailler à temps partiel à la maison. Tél.: 354-2492.

12-7-5fs

PERSONNE SERIEUSE comme aide familiale. Travail à l'année, 5 jours par semaine. 2 enfants. Tél. 248-0894.

9-8-2fs

COUPLE DEMANDE pour administrer à temps partiel une agence de distribution. Formation fournie. Revenu selon rendement. Pour entrevue 856-3228 entre 18 et 20 hres.

26-7-7fs

ON OFFRE

ATTENTION fabrication de jeux de lumière et de caisses de son de tous genres. Réparation de système de son. Disco à louer. Prix de compétition. Tél. 248-0249 ou 248-3803.

9-8-2fs

OPPORTUNITE IMMEDIATE 2 ouvertures pour distributeurs dans chaque comté de la province. Aide du manufacturier à monter équipe de vente. Investissement optionnel. Distributeurs opérant depuis 6 mois, montrent déjà un revenu exceptionnel. Pour informations: appelez Québec 418-525-9087.

9-8-1fs

Homme prendrais travaux de peinture, tirage de joints, pose de céramique et tapisserie. Tél.: 248-1055 ou 248-1457.

2-8-3fs

Echanger vos heures de loisirs pour de l'argent, gens mariés seulement. Tél.: 259-7353.

2-8-8fs

Décoration de parterres, chaînes de trottoirs, tuiles de trottoirs, [en trèfle, hexagone et de 2 pieds carrés, 18 pouces carrés] tuiles patio [rond de pieds à 31 pieds de grandeur, bancs en ciment et urnes à fleurs. 248-2524.

2-8-10fs

ACCORDEUR de piano offre ses services. M. Yvan Gaulin, tél. 248-3930.

12-7-JNO

POSSIBILITE DE \$100.00 et plus par semaine, TRAVAIL A TEMPS PARTIEL à la maison, couple sérieux, rendez-vous seulement. Tél.: 598-9257 entre 9 hres A.M. et 5 hres P.M.

29-7-5fs

\$100.00 et plus par semaine à temps partiel TRAVAIL A LA MAISON, couple ambitieux: seulement. Pour réservations: 29-4-JNO 884-2795.

MAISON A LOUER dans un rang, St-Jean Port-Joli ou environs. Tél.: 598-3355 le jour, demandez Claudette Roy.

2-8-2fs

OFFRE ses services pour finition intérieure de panel et 4x4. Tél. 248-3535.

5-7-6fs

ON RECHERCHE

RECHERCHE transmission manuelle pour Comet 63. Tél. 469-3158.

9-8-1fs



ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir

248-2652

A VENDRE

Hotels, Motels, Restaurants, Epicerie, etc... Blocs appartements, propriétés de tous genres et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Epicerie-boucherie dans le Cte L'Islet, chiffres d'affaires \$225,000.00 et plus par année.
- Propriété neuve, 826 chemin Bellevue ouest, Cap St-Ignace. Prix \$15,000.
- Propriété 2 logements Prix \$23,000. Boulevard St-Nicolas
- Chalet route 26 avec DELCO \$2,500.
- Terre 80 arpents, moitié boisée avec propriété
- Propriété 2 logements, 8 pièces, rue Roy
- Terrain commercial, avec bâtisse, en face de chez Dallaire Transport
- Propriété neuve, route 26, habitable à l'année \$15,999.
- 3 terrains commerciaux sur Boul. Taché ouest
- Propriété neuve 45 X 27 avec garage. Terrain 244 de façade par 100 de profondeur, Route 132, Côté du fleuve, L'Islet-sur-Mer
- Propriété neuve de 5 pièces avec garage. Libre immédiatement, 56 rue Gird, L'Islet-sur-Mer.
- Propriété neuve, style canadien, 648 Route Bellavance, Cap St-Ignace.

MAISONS DEMANDEES DANS LA REGION

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service. Prêt 1er et 2e Hypothèque.

IMMEUBLES

9. DES ERABLES

RIVIERE-DU-LOUP

Tél. 862-9015

G/MC INC
COURTIER



1. Résidence - 28'x42' - 5 1/2 pièces - Sortie de sous-sol extérieure - Garage sur terrain aménagé de 228'x305' - Rte 132 à Rivière-Ouelle - Vue magnifique.



2. Bungalow plus abri d'auto - Construction récente - 5 1/2 pièces - Chauffage eau chaude - Extérieur de brique - Terrain 94.5'x125' - Situé au 4ième rang de St-Onésime.



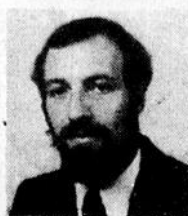
3. Très jolie maison - Foyer - Terrain très bien aménagé - Situé sur le bord de la Rivière-Ouelle, 2ième voisin de l'église. Très bon prix.



4. Bungalow de construction récente - Situé rue du Vallon, La Pocatière - Sous-sol isolé avec chambre froide - Terrain 72.5'x100' - Pelousé - Clôturé - Jardin - Livraison rapide - Prix des plus intéressants.

Commerce d'hôtellerie situé dans la région de Kamouraska. Ceci comprend restaurant, bars salon, salles de réception ainsi que des unités de motels. Bon achalandage.

REPRESENTANTS SECTEUR KAMOURASKA



Jocelyn Bélanger
Tél.: 852-2612
ou 492-7010



Germain Fortin
Tél.: 856-3625



J.-Marie Pelletier
Tél.: 498-2810

MAISONNEC RB INC.

BRICOLEUR

VOICI TA CHANCE

le KIT MAISONNEC

"Une maison à un prix RÉVOLUTIONNAIRE"



vous met à l'abri
Maison modèle à visiter
Autoroute 20,
sortie 196
Saint-Jean Chrysostome

839-6707

Charpente érigée sur vos fondations

NOTRE PRIX COMPREND:

- Plancher
- Murs et plafonds isolés
- Toit fait (bardeau d'asphalte posés)
- Portes intérieures fournies et peignées
- Divisions intérieures fournies
- Gyproc fourni
- Corniche aluminium
- Fenêtres thermos et portes posées (peignées à l'extérieur)
- Clapboard ou déclin cède fourni (revêtement extérieur 4 côtés)
- Isolation comprise

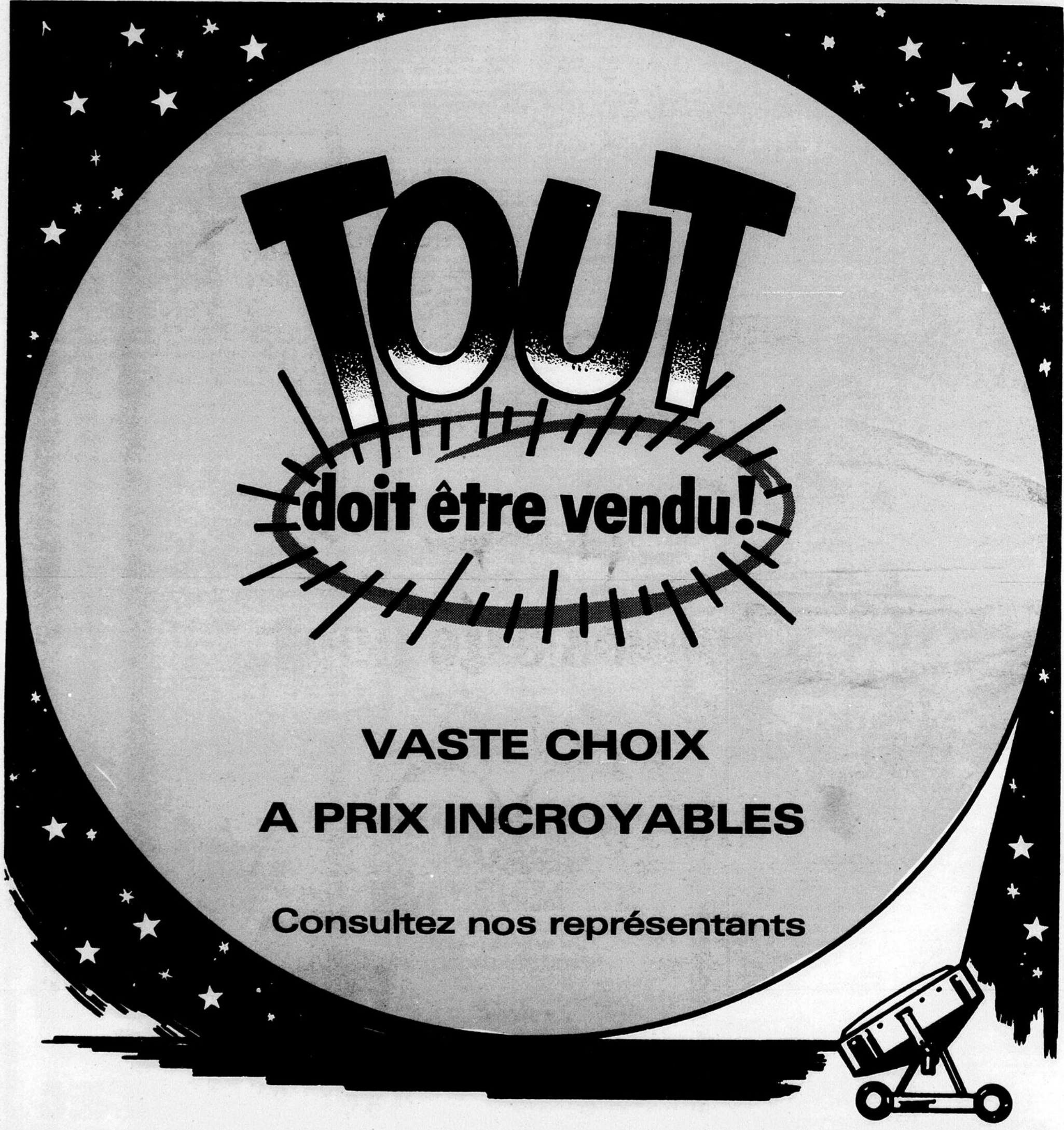
LE KIT AU COMPLET

\$10,500

Ce prix comprend l'érection de la bâtisse

**AVANT D'ACHETER
COMPAREZ
AVEC MAISONNEC**

EXPO-AUBAINES

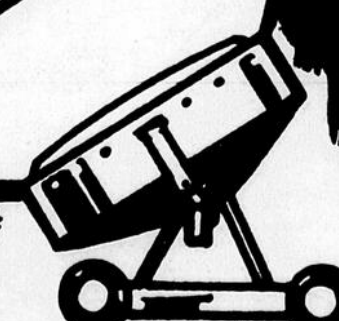


Tout

doit être vendu!

**VASTE CHOIX
A PRIX INCROYABLES**

Consultez nos représentants



REDARD
AUTOMOBILES LTÉE
BONNES AFFAIRES

116 Ouest, St-Jean Baptiste

MONTMAGNY

248-3553

Bellechasse, composez: 884-2819